



# Conseil de sécurité

Soixante-dixième année

**7560<sup>e</sup>** séance

Lundi 16 novembre 2015, à 15 h 10

New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M <sup>me</sup> Greening	(Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
<i>Membres :</i>	Angola	M. Gimolieca
	Chili	M. Olguín Cigarroa
	Chine	M. Liu Jieyi
	Espagne	M. González de Linares Palou
	États-Unis d'Amérique	M <sup>me</sup> Sison
	Fédération de Russie	M. Safronkov
	France	M. Delattre
	Jordanie	M <sup>me</sup> Kawar
	Lituanie	M <sup>me</sup> Murmokaitė
	Malaisie	M. Ibrahim
	Nigéria	M <sup>me</sup> Ogwu
	Nouvelle-Zélande	M <sup>me</sup> Schwalger
	Tchad	M. Gombo
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Ramírez Carreño

## Ordre du jour

### La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014) et 2191 (2014) du Conseil de sécurité (S/2015/862)

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 15 h 10.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation au Moyen-Orient**

#### **Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014) du Conseil de sécurité (S/2015/862)**

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République arabe syrienne à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, qui vont présenter des exposés, à participer à la présente séance : M. Stephen O'Brien, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence; M<sup>me</sup> Zainab Hawa Bangura, Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit; et M<sup>me</sup> Leila Zerrougui, Représentante spéciale du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2015/862, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014) et 2191 (2014) du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole à M. O'Brien.

**M. O'Brien** (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à présenter mes plus sincères condoléances aux personnes touchées par les récentes attaques commises par l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) en France et au Liban.

La crise syrienne est une chronique d'occasions manquées par le Conseil de sécurité, les États Membres qui ont de l'influence sur les parties et l'ensemble de la communauté internationale de mettre un terme au conflit. Plus de cinq ans après le début des troubles en Syrie, les parties au conflit continuent de commettre des atrocités indescriptibles au quotidien, enfonçant encore davantage la Syrie et ses citoyens dans les ténèbres. Je me félicite vivement de la récente tenue de pourparlers internationaux à Vienne. Il faut saisir l'élan ainsi donné et ne négliger aucune chance de mettre un

terme à cette terrible guerre, dont on estime qu'elle a déjà fait quelque 250 000 morts, favorisé l'émergence de groupes extrémistes et terroristes et réduit une grande partie du pays – un pays à revenu intermédiaire – en ruines. Les combats ont également entraîné la plus grave crise humanitaire mondiale du XXI<sup>e</sup> siècle. En effet, quelque 13,5 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire en Syrie, dont 6 millions d'enfants, et plus de 4 millions de personnes sont parties chercher refuge à l'étranger.

Les pays voisins portent le plus gros du fardeau avec une générosité et un esprit de sacrifice remarquables. Pourtant, de nombreux Syriens qui ont perdu espoir, fuient une violence indescriptible et dont les ressources sont presque épuisées, sont prêts à risquer leur vie en tentant une traversée périlleuse de la Méditerranée. Quelque 400 000 personnes – plus de 50 % des personnes arrivées par voie maritime en 2015 – sont des Syriens. Et ils continuent de fuir – hier, aujourd'hui, et en l'absence d'un règlement politique, demain et après-demain, et le jour d'après – chaque jour, alors que l'hiver approche et, j'en ai bien peur, tout au long de l'hiver.

Les membres du Conseil de sécurité et la communauté internationale doivent également redoubler d'efforts pour obliger les parties à répondre enfin aux exigences formulées par le Conseil dans les résolutions 2139 (2014), 2165 (2014) et 2191 (2014). Nous siégeons au Conseil mois après mois, et nous sommes témoins de l'incapacité de toutes les parties au conflit à protéger les civils. Chaque mois, je parle d'une situation de violence qui semble ne jamais finir et qui tue des civils innocents, y compris des enfants.

L'utilisation aveugle d'armes se poursuit sans relâche dans le conflit syrien. En octobre, des centaines de civils ont été tués ou blessés dans des attaques directes ou aveugles commises par toutes les parties, qui continuent d'utiliser des armes explosives dans des zones habitées, notamment des barils d'explosifs et d'autres armes larguées par voie aérienne, et d'avoir recours à des bombardements et des voitures piégées. Le 30 octobre, plusieurs frappes aériennes ont visé le marché el-Hal à Douma, à la périphérie de Damas, faisant au moins 60 morts et 200 blessés parmi les civils. La veille, des frappes aériennes auraient visé le principal hôpital de campagne de Douma, faisant au moins 15 morts et une cinquantaine de blessés parmi les civils. Suite à ces attaques, l'Armée de l'islam aurait utilisé des dizaines de prisonniers comme boucliers humains, qu'elle aurait mis en cage et placés dans des

zones densément peuplées afin de dissuader le régime de poursuivre ses frappes dans les zones civiles. Ailleurs, il y a à peine quelques jours, le 10 novembre, plus de 23 personnes ont été tuées et 40 ont été blessées lorsque des groupes d'opposition armée non étatiques ont provoqué deux explosions dans la ville de Lattaquié.

Pendant ce temps, l'EIIL et d'autres groupes terroristes et extrémistes continuent de causer un carnage dans tout le pays. Par exemple, dans le gouvernorat d'Alep, l'EIIL a fait exploser un véhicule piégé avec un engin explosif improvisé à Haritan, attentat qui a fait plus de 20 morts début octobre. Non seulement ces attaques aveugles sont une tragédie qui tue et blesse des innocents, mais elles constituent également des crimes de guerre. Les auteurs doivent savoir qu'ils seront un jour tenus pour responsables de leurs actes.

Les déplacements en Syrie se poursuivent à un rythme qui ne faiblit pas. À Alep, pas moins de 50 000 personnes ont été déplacées depuis début octobre du fait de l'escalade des affrontements entre les groupes d'opposition armée non étatiques et le Gouvernement syrien. Ce nombre pourrait atteindre 100 000. Les attaques commises par l'EIIL à Méhin et Hawarine, à l'est de Homs, fin octobre, ont provoqué le déplacement de quelque 25 000 personnes. Les déplacements devraient se poursuivre à un rythme similaire à moins que la violence ne s'apaise.

Les attaques contre des infrastructures civiles se poursuivent également sans relâche, notamment contre des installations et du personnel de santé dans tout le pays. Selon Médecins pour les droits de l'homme, en octobre, 16 attaques ont été perpétrées contre des installations médicales – soit le plus grand nombre en un mois depuis le début du conflit – et sept membres du personnel médical ont été tués. Les parties au conflit doivent garantir le respect et la protection des installations et du personnel de santé et des patients en vertu du droit international humanitaire.

Dans le même temps, les médicaments et le matériel médical ne parviennent toujours pas aux populations qui en ont désespérément besoin. L'incidence générale de ce problème sur la situation sanitaire est catastrophique, car de nombreux civils, en particulier dans des zones qui ne sont pas contrôlées par le Gouvernement, n'ont même pas accès à des soins médicaux de base. Le taux d'immunisation moyen en Syrie est passé de 95 % en 2010 à 64 % en 2015, et il est d'à peine 20 % dans certains endroits. Cela pose un grave risque d'épidémies mortelles dans de nombreuses zones. Assurément, la

nécessité de répondre aux besoins en matière de santé des enfants, qui représentent notre avenir, doit être considérée comme le plus petit dénominateur commun de notre sentiment d'humanité. Toutes les parties au conflit doivent s'engager fermement à prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger les civils et pour éviter la prise pour cible d'infrastructures civiles, notamment des installations médicales, des écoles et des réseaux d'infrastructures clés.

En dépit des nombreux appels du Conseil, les acteurs humanitaires continuent de se voir refuser un accès durable et sans entraves aux millions de personnes qui ont besoin de leur aide. Si le conflit actif et l'insécurité sont des facteurs limitatifs, les parties continuent de retarder ou d'entraver l'assistance aux personnes dans le besoin. Nous n'avons réussi à atteindre en 2015 qu'une fraction limitée des 4,5 millions de personnes dans le besoin résidant dans des zones difficiles d'accès. Près de la moitié de ces personnes – soit environ 2,2 millions – vivent dans la terreur et la soumission dans des zones contrôlées par l'EIIL, auxquelles l'ONU et ses partenaires n'ont virtuellement aucun accès. Nous ne devons ménager aucun effort pour veiller à ce que ces personnes reçoivent l'aide dont elles ont désespérément besoin.

Les parties au conflit, notamment l'EIIL et le Gouvernement syrien, continuent d'utiliser le siège comme une tactique de guerre, et l'on estime actuellement à 393 700 le nombre de personnes assiégées, dont environ 200 000 assiégées par l'EIIL à Deir el-Zor; environ 181 200 assiégées par le Gouvernement syrien en divers points de la Ghouta orientale, ainsi qu'à Daraya et Zabadani (province de Rif-Damas); et environ 12 500 assiégées par des groupes d'opposition armés non étatiques et le Front el-Nosra à Fouaa et à Kifraya dans la province d'Idlib. Ces personnes n'ont pratiquement aucun accès aux produits ou services essentiels et notre capacité à les atteindre est extrêmement limitée. Jusqu'à présent, en 2015, l'ONU n'a pu fournir qu'à 3,5 % de ces personnes une assistance sanitaire et à 0,7 % d'entre elles une aide alimentaire par mois dans les zones assiégées. Cette tactique inhumaine de guerre est illégale et doit être abandonnée immédiatement.

Comme je l'avais déjà indiqué au Conseil, nous devons tout faire d'urgence pour atteindre les personnes qui se trouvent dans les zones difficiles d'accès ou en état de siège, étant donné que les conditions de vie dans ces régions continuent de se détériorer et que l'hiver approche. Jusqu'à présent, au cours de cette année,

seulement 30% des demandes relatives aux convois déposées par l'ONU ont été approuvées en principe par le Ministère syrien des affaires étrangères, et moins de la moitié des convois approuvés ont été menés à bien pour diverses raisons, notamment l'absence d'une autorisation finale des forces de sécurité du Gouvernement syrien, l'absence de garanties de libre passage de la part des groupes armés non étatiques de l'opposition et l'insécurité.

Je demande aux autorités syriennes d'approuver de toute urgence les 46 demandes de convois interinstitutions actuellement en attente et d'autoriser les convois déjà approuvés en principe et qui attendent leur feu vert, à partir. J'appelle aussi les groupes armés non étatiques ainsi que les groupes terroristes inscrits sur les listes à autoriser l'acheminement des fournitures auquel ils s'opposent actuellement. Grâce à ces convois, plus de 1,4 million de personnes qui se trouvent dans des localités difficiles d'accès et en état de siège pourraient recevoir de l'aide. Le pont aérien humanitaire vers Deir el-Zor, qui était prévu, n'a pas pu être effectué en raison de la détérioration des conditions de sécurité autour de l'aéroport.

Malgré tous ces défis, l'ONU et ses partenaires continuent d'atteindre des millions de personnes qui ont besoin d'aide par divers moyens. Rien que le mois dernier, l'ONU et ses partenaires ont fourni une aide alimentaire à plus de 4 millions de personnes; de l'eau et des produits d'assainissement et d'hygiène à plus de 3,5 millions de personnes; et des médicaments et des fournitures nécessaires à 717 000 traitements. Nous saluons la détermination et le courage des milliers de travailleurs humanitaires qui fournissent une aide vitale en prenant beaucoup de risques – en particulier les organisations syriennes, le Croissant-Rouge arabe syrien et les bénévoles, qui sont souvent les premiers intervenants sur les lignes de front –.

Je souligne à nouveau que l'ONU doit pouvoir utiliser toutes les modalités, à travers les lignes de conflit et les frontières, pour atteindre les personnes qui ont besoin d'aide où qu'elles se trouvent. Les résolutions 2165 (2014) et 2191 (2014) ont changé la donne en permettant à l'ONU et à ses partenaires d'atteindre certaines personnes qui ont besoin d'aide qu'il était pratiquement impossible d'atteindre auparavant. Grâce aux livraisons transfrontalières, l'ONU et ses partenaires ont pu atteindre régulièrement des millions de personnes, complétant ainsi le travail crucial des acteurs non gouvernementaux internationaux, qui

continuent de fournir une assistance à grande échelle dans le pays. Nous restons déterminés à atteindre tous ceux qui ont besoin d'aide, et nous avons besoin de tous les moyens possibles pour ce faire.

Le statu quo en Syrie ne peut tout simplement pas perdurer. Nous avons vu les conséquences dévastatrices de l'inaction. Cet échec a affaibli la confiance dans la communauté internationale. Le peuple syrien mérite plus que ces discussions que nous menons ou l'aide que nous fournissons. Il mérite qu'il soit mis à cette violence insensée.

Les récentes négociations internationales à Vienne laissent quelque peu espérer que la diplomatie internationale permettra de trouver une solution au conflit. Nous devons saisir cette rare occasion diplomatique pour donner une impulsion à un règlement politique négocié et créer les conditions propices à un cessez-le feu à l'échelle nationale. Dans le même temps, nous devons mettre à profit ce nouvel élan diplomatique pour que le peuple syrien puisse tirer avantage de ces efforts sans plus tarder. Dans l'immédiat, je prie instamment le Conseil et les États Membres concernés à user de leur influence pour qu'il soit mis fin à l'utilisation d'armes frappant sans discrimination et pour que des mesures soient prises pour garantir un accès humanitaire sans entrave à toutes les personnes qui ont besoin d'aide sur l'ensemble du territoire syrien.

J'espère sincèrement que des progrès seront réalisés et que l'année prochaine, le conflit syrien prendra finalement fin. Nous ne pouvons pas nous permettre de laisser passer cette occasion ou cette dynamique; nous devons tous nous mobiliser et apporter notre contribution pour mettre définitivement fin à ce conflit.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie M. O'Brien de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Bangura.

**M<sup>me</sup> Bangura** (*parle en anglais*) : Madame la Présidente, je voudrais vous remercier de m'avoir invitée à faire un exposé devant le Conseil de sécurité. Toutefois, avant d'entamer mon propos, je tiens à exprimer ma solidarité avec les survivants et les familles qui ont perdu des êtres chers dans les attentats horribles commis à Paris, à Beyrouth, à Tunis, à Charm el-Cheikh et ailleurs. Ces actes terroristes ignobles doivent renforcer notre détermination collective.

Lors de mes exposés précédents au Conseil, j'ai décrit en détail la nature, les tendances et les schémas de la violence sexuelle liée au conflit en Syrie. Les femmes et les filles dans les zones de conflit en Syrie sont agressées chaque jour et à chaque moment, que ce soit aux points de passage ou aux postes de contrôle frontaliers, au cours des perquisitions à domicile ou dans les centres de détention, dans les zones qui sont sous le contrôle du Gouvernement ou dans les zones où opèrent l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIL) et une multitude de groupes armés. Elles sont touchées d'une manière spécifique et systématique en raison de nombreux facteurs, y compris l'ampleur sans précédent des déplacements et de la situation humanitaire qui a été si bien décrite par mon collègue, M. Stephen O'Brien, la sophistication et les stratégies des principaux acteurs, notamment les groupes extrémistes, ainsi que le caractère régional du conflit et ses dimensions transfrontalières. La violence sexuelle est une caractéristique du conflit syrien et des actes de violence sexuelle ont été perpétrés par la plupart des parties belligérantes en tant que tactique de guerre.

Par conséquent, je me félicite de ce que le Conseil, dans sa résolution 2242 (2015), ait exprimé notre nouvelle compréhension de la façon dont la violence sexuelle est utilisée en tant que tactique du terrorisme pour servir des objectifs stratégiques fondamentaux de groupes extrémistes en Syrie et ailleurs. Il est essentiel que nous analysions davantage cette notion, ce qui nous permettra de faire passer la protection et l'autonomisation des femmes et des filles de la périphérie au centre de nos stratégies mondiales, régionales et nationales de lutte contre le terrorisme.

Aujourd'hui, je voudrais me concentrer sur les moyens par lesquels nous pouvons réagir. Depuis mon retour de ma visite de reconnaissance dans la région au mois de mai, j'ai déployé des efforts considérables pour faire mieux connaître et faire mieux comprendre les crimes de violence sexuelle qui sont commis. Dans le même temps, nous nous sommes employés à élaborer une stratégie de riposte.

Notre riposte doit aller au-delà des considérations militaires et de sécurité. Elle doit englober des dimensions législatives et de prestation de services, et l'application du principe de responsabilité doit être l'un de ses aspects fondamentaux. Dans le même temps, nous devons faire en sorte de renforcer l'engagement politique des dirigeants, en particulier aux niveaux régional, national et local. Nous devons améliorer nos processus

de collecte et d'analyse de l'information. En raison de ses dimensions transfrontalières, notre stratégie exige également une réponse régionale concertée, notamment grâce à l'amélioration du partage de l'information entre les pays. Pour faire face à la violence sexuelle liée aux conflits en Syrie et dans la région, il faut une démarche unifiée, globale et multisectorielle. La stratégie qui est en cours d'élaboration sous les auspices de mon Bureau, de l'équipe d'experts et de la Campagne des Nations Unies contre la violence sexuelle en temps de conflit porte sur sept domaines dans lesquels il faudra mener une série d'interventions.

Premièrement, nous devons continuer à mobiliser l'engagement, l'appui et les ressources politiques. Cet engagement politique doit être pris à tous les niveaux, et tout d'abord au niveau des pays touchés par les conflits. Malheureusement, depuis ma visite, nous n'avons toujours pas pu nous mettre d'accord sur des engagements et des mesures spécifiques avec les autorités syriennes ou irakiennes. Cependant, au niveau régional, j'ai le plaisir d'annoncer que nous sommes en train de mettre au point un cadre de coopération avec la Ligue des États arabes, qui pourrait donner une impulsion à certaines des réformes législatives cruciales et des politiques de protection qui sont nécessaires.

Deuxièmement, comme je l'ai déjà souligné, nous devons veiller à ce que la protection et l'autonomisation des femmes soient une préoccupation centrale constante dans le cadre de tous les efforts de prévention de l'extrémisme violent et de lutte contre le terrorisme, y compris le plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent établi par le Secrétaire général.

Troisièmement, nous devons prendre des mesures législatives et autres pour améliorer la protection, l'alerte rapide et l'atténuation des risques. Cela englobe des programmes d'appui à la société civile, aux populations locales et aux groupes de femmes, qui se trouvent en première ligne. Les cadres législatifs doivent être renforcés pour protéger les réfugiés et les personnes déplacées, dont une majorité sont des femmes et des filles, réduire les risques auxquels ils sont exposés, et assurer la sécurité de milliers d'enfants qui risquent de former à l'avenir une génération d'apatrides.

Quatrièmement, nous devons appuyer davantage les rescapées de violences sexuelles et renforcer les services qui leur sont proposés. Il y a une très grave pénurie de soins de santé et d'autres services essentiels pour les rescapées en Syrie ainsi que dans les pays voisins. Il faudrait élargir ces services pour proposer



également des programmes d'aide à l'amélioration des moyens d'existence et de lutte contre la pauvreté.

Cinquièmement, aucune mesure sérieuse ne peut être prise sans connaître la situation. C'est pourquoi nous devons investir dans le renforcement de la collecte d'informations, de l'analyse de données et de la consignation des faits concernant la question des violences sexuelles, qui serviront de base à des activités de sensibilisation et mobilisation et à des efforts à tous les niveaux.

Sixièmement, nous devons veiller sans relâche à appliquer le principe de responsabilité par des enquêtes et des poursuites concernant les actes de violence sexuelle. La lutte contre l'impunité est un aspect essentiel de la dissuasion et, à terme, de la prévention. Cela nécessitera avant tout d'appuyer les institutions nationales. Aux niveaux mondial et régional, il faudra de nouvelles approches et de nouveaux cadres pour s'attaquer aux problèmes de compétence et autres types de difficultés liés aux milliers de combattants originaires de plus de 100 pays différents.

Enfin, nous devons être à la hauteur des déclarations que nous faisons fréquemment et faire en sorte que les femmes participent aux processus de paix et de médiation et tenir clairement compte des préoccupations liées aux violences sexuelles commises en période de conflit dans le cadre de ces discussions. Les femmes et les filles sont touchées de manière disproportionnée, et elles doivent avoir voix au chapitre. Comme des femmes l'ont-elles-mêmes dit : « Rien sur nous sans nous ».

La stratégie prévoit des initiatives ciblées s'inscrivant dans le cadre de ces sept domaines prioritaires. Ces initiatives visent à jouer un rôle catalyseur, à combler des lacunes essentielles et à renforcer la riposte globale. En ma qualité de Présidente de la Campagne des Nations Unies contre la violence sexuelle en temps de conflit, qui rassemble 13 entités des Nations Unies, j'encouragerai ce réseau à proposer et à mener des initiatives spécifiques, conformément à leurs mandats, connaissances spécialisées et avantages comparatifs respectifs. Cette stratégie devrait définir des objectifs prioritaires communs et, ainsi, améliorer la coordination d'ensemble.

L'appui politique et financier du Conseil, ainsi que celui d'autres États Membres et donateurs, sera absolument déterminant. Je compte bien, au cours des prochaines semaines et des prochains mois, faire part

d'informations plus détaillées au sujet de cette stratégie, et je fais appel à l'engagement soutenu du Conseil.

La semaine dernière, j'étais à Amman pour participer à une réunion organisée par le Bureau du Conseiller spécial pour la prévention du génocide et la responsabilité de protéger, à laquelle ont participé 25 chefs religieux et représentants d'associations religieuses du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. Ces discussions ont renforcé ma conviction que le rôle des chefs locaux, religieux et traditionnels est déterminant pour rompre le silence qui règne autour de la question des violences sexuelles liées au conflit et veiller à ce que les rescapées soient soutenues par leur famille et leur communauté plutôt que montrées du doigt et bannies.

Le rôle des chefs religieux et des chefs traditionnels est essentiel pour formuler et tenir un contre-discours à l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) et d'autres groupes extrémistes, qui déforment le message de paix, de tolérance et de respect des femmes qui est au cœur de l'islam. Nous devons absolument les faire participer et leur donner les moyens d'être des acteurs décisifs, en première ligne de cette lutte. Cela ne suffira pas à vaincre l'EIIL au plan militaire; nous devons également venir à bout de l'idéologie qu'il propage.

Pour terminer, je voudrais signaler un des plus grands défis à relever à cet égard, pour la Syrie et le Moyen-Orient, et au-delà. Comment pouvons-nous obliger les acteurs non étatiques, les principaux responsables de violations dans le monde, à respecter les règles? Cela exigera de nouvelles approches et de nouveaux outils. Il est évident qu'il ne sera pas possible de se concerter avec des groupes terroristes tels l'EIIL et d'autres extrémistes dans leur genre. Nous devons néanmoins prendre des décisions délibérées et stratégiques concernant l'ouverture du dialogue avec des acteurs non étatiques afin de faire en sorte qu'ils sachent que la lumière de la justice se répandra sur eux et qu'ils doivent prendre des mesures précises pour prévenir et sanctionner les violences sexuelles.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> Bangura de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Zerrougui.

**M<sup>me</sup> Zerrougui** : Je me permets tout d'abord de présenter mes condoléances au représentant de la France, au peuple français, au représentant du Liban, qui est ici avec nous, au peuple libanais, ainsi qu'à toutes les victimes de la violence extrême. Les récentes terribles attaques qui ont eu lieu à Paris et à Beyrouth nous

rappellent de manière tragique que nous sommes tous vulnérables à l'extrémisme violent. Aujourd'hui, plus que jamais, nous devons nous unir et travailler ensemble pour trouver des solutions à des conflits prolongés qui peuvent alimenter ces actes de terreur.

*(l'oratrice poursuit en anglais)*

Je tiens à remercier le Royaume-Uni, qui assume la présidence du Conseil de sécurité, et la Ministre britannique du développement international de cette occasion d'informer le Conseil du sort des enfants touchés par le conflit armé en Syrie.

Le conflit en Syrie continue d'avoir des conséquences humanitaires catastrophiques sur les enfants, et je pense que Stephen O'Brien a déjà mis l'accent sur une partie de ce qui se passe. Après cinq années de combats de plus en plus intensifs, et en l'absence d'une solution politique, les principes fondamentaux du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme continuent d'être violés quotidiennement. Le nombre croissant de réfugiés et de personnes déplacées est la preuve que la situation se détériore. La moitié de la population syrienne est maintenant déplacée, et la moitié de ces personnes déplacées sont des enfants.

Les enfants paient un lourd tribut au conflit en cours. Ils continuent d'être tués, mutilés, recrutés et utilisés, enlevés et exploités par des parties au conflit. Leur avenir est mis en péril par des attaques ciblant des écoles. En m'appuyant sur des informations recueillies cette année par l'intermédiaire du mécanisme de surveillance et de communication de l'information sur le sort des enfants en temps de conflit armé, mon exposé sera axé sur trois des six violations graves commises envers les enfants en temps de conflit armé : les meurtres et mutilations d'enfants, le recrutement et l'utilisation d'enfants, et les attaques contre des écoles. Il complètera les exposés présentés par mes collègues.

M. O'Brien a déjà communiqué au Conseil des informations sur les victimes civiles du conflit. Le nombre de décès d'enfants cumulé était estimé à 10 000 en 2014 et devrait être bien plus élevé en 2015. La majorité de ces enfants ont été tués ou blessés suite à des attaques aveugles commises dans des zones civiles par toutes les parties au conflit, en violation du droit international humanitaire.

Les bombardements aériens de zones civiles auxquels procèdent les forces du Gouvernement syrien, y compris l'emploi de barils d'explosifs et des frappes

aériennes successives, ont continué de causer la mort d'un nombre considérable et confirmé d'enfants cette année. Par exemple, en mai, une attaque au baril d'explosifs contre une école, à Alep, a tué six enfants et en a blessé 20. Le bombardement aveugle de zones densément peuplées, y compris l'emploi d'obus de mortier et de roquettes, fait également de nombreuses victimes parmi les enfants.

Par exemple, le 15 septembre, 19 enfants ont été tués et 85 autres blessés par plus de 100 tirs de roquette et d'obus de mortier effectués par des groupes armés de l'opposition dans le quartier de Salaheddine à Alep. Le 26 septembre, 19 autres enfants ont été tués et 21 blessés par des obus de mortier tirés depuis une position tenue par les forces gouvernementales en direction d'un parc à Homs.

L'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) a commis de terribles atrocités contre des enfants. Bien qu'il soit difficile de vérifier les cas de violations graves commises dans les zones contrôlées par l'EIIL, les meurtres et mutilations d'enfants perpétrés par ce groupe continuent d'être signalés. Cela inclut de récentes images vidéo, atroces, qui montreraient l'exécution en masse de 200 enfants. Il a également été signalé que des enfants recrutés par l'EIIL avaient été exécutés pour avoir tenté de s'évader.

Compte tenu du nombre croissant de parties impliquées dans le conflit, le risque de violations graves commises contre des enfants augmente. On rapporte que des enfants ont également été tués ou mutilés lors de frappes aériennes menées par les forces internationales. Je réitère que toutes les parties à un conflit doivent respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire, notamment en ce qui concerne les principes de distinction, de proportionnalité et de précaution. Le recours à des méthodes et des moyens de guerre qui ne font pas de distinction entre civils et combattants ainsi qu'à des armes d'emploi aveugle dans des zones peuplées constitue une violation manifeste de ces obligations.

Un aspect constant du conflit en Syrie est le recrutement et l'utilisation généralisés d'enfants par les groupes armés non étatiques, y compris les Unités de protection populaire kurdes, l'Armée syrienne libre et les groupes qui sont affiliés au Gouvernement. L'EIIL et le Front el-Nosra ont également recruté et utilisé des enfants pour perpétrer des actes de violence extrême. On a reçu des rapports faisant état de groupes armés qui ciblent des enfants dès l'âge de 7 ans et recrutent de

force des enfants en recourant à la coercition à l'égard des familles et aux enlèvements. L'EIIL aurait recruté jusqu'à 400 enfants au cours du premier trimestre de cette année, et l'Organisation des Nations Unies a vérifié des cas d'utilisation d'enfants étrangers par ce groupe.

L'endoctrinement et l'instruction militaire des enfants jouent un rôle important dans leurs recrutement et utilisation par l'EIIL et le Front el-Nosra. Des enfants ont reçu une formation militaire dans trois centres de l'EIIL situés à Alep, Deir el-Zor et Raqqa. En outre, l'EIIL a ouvert des jardins d'enfants pour les garçons à Raqqa, et le Front el-Nosra a ordonné aux communautés d'Edleb d'envoyer les garçons âgés de 8 à 12 ans dans leurs camps d'éducation. Les forces gouvernementales syriennes ont arrêté et détenu des enfants soupçonnés d'appartenir à des groupes armés. Il y a des cas avérés d'enfants qui ont été soumis à la torture pendant leur détention et de décès d'enfants en garde à vue. Je réaffirme que les enfants recrutés et utilisés par des groupes armés sont des victimes et doivent être traitées comme telles.

À la fin du mois de septembre 2015, plus d'un quart des établissements scolaires en Syrie, soit près de 6000 écoles, avaient été complètement ou partiellement détruits. L'Organisation des Nations Unies a vérifié que des attaques avaient été lancées cette année contre des écoles par les Forces gouvernementales syriennes, l'EIIL, le Front el-Nosra et d'autres groupes armés non étatiques. En outre, l'utilisation d'écoles à des fins militaires par les forces gouvernementales syriennes à Edleb a fait qu'elles soient prises pour cible par des groupes d'opposition armés.

Avant le conflit, le taux de scolarisation dans le primaire était presque universel en Syrie. Maintenant, le droit à l'éducation a été compromis par les hostilités, les déplacements de population et les restrictions imposées dans les zones tenues par l'EIIL. On estime que 2 millions d'enfants déplacés et 700 000 enfants réfugiés ne vont pas à l'école. Nous sommes les témoins d'une génération qui risque de ne pas recevoir d'éducation, ce qui aura de graves conséquences à long terme pour l'avenir de ces enfants. Nous pouvons atténuer ces conséquences, si la communauté internationale fait d'importants investissements pour protéger l'éducation et en assurer la continuité dans les situations d'urgence.

Cinq années de conflit en Syrie ont eu d'immenses répercussions sur la vie des enfants. Je demande instamment à toutes les parties de respecter leurs obligations en vertu du droit international, de

mettre fin aux violations graves à l'encontre des enfants et de poursuivre en justice les auteurs de violations. À cette fin, il est essentiel que tous les États Membres qui ont une influence sur les parties au conflit jouent un rôle constructif.

Depuis ma première visite en Syrie en 2012, j'ai indiqué à maintes reprises qu'il n'y a pas de solution militaire au conflit en Syrie. Aujourd'hui, il existe enfin un plus large consensus sur le fait qu'il faut parvenir à une solution politique. La reconnaissance du lien entre un cessez-le-feu et un processus politique parallèle par le Groupe d'appui international à la Syrie réuni à Vienne, le week-end dernier, et la volonté manifestée par les participants d'encourager l'adoption de mesures de confiance qui contribuent à un processus politique viable et à un cessez-le-feu sur tout le territoire, constituent des avancées importantes et constructives. Dans ce contexte, je tiens à souligner que la question des enfants s'est avérée être un bon point de départ dans plusieurs processus de paix et que le renforcement de la protection de l'enfance doit être au centre de tous les pourparlers de paix.

Il relève de notre responsabilité collective d'appuyer une solution politique au conflit, accompagnée d'engagements concrets et de mesures visant à mettre un terme au conflit et aux souffrances. Je demande à tous les membres d'être la voix des enfants en Syrie et de prendre des mesures collectives pour leur permettre de vivre une vie à l'abri de la peur et de la violence.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> Zerrougui de son exposé.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Ministre du développement international du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Qu'il me soit permis de remercier M. Stephen O'Brien, M<sup>me</sup> Zainab Bangura et M<sup>me</sup> Leila Zerrougui de leurs exposés qui donnent à réfléchir.

Le Royaume-Uni exprime ses condoléances pour les attentats terroristes qui ont eu lieu ces derniers jours à Paris, à Beyrouth et ailleurs. Ils rappellent cruellement le terrible coût humain de la crise en Syrie et dans la région. Comme d'autres personnes présentes au Conseil aujourd'hui, j'ai rencontré des réfugiés syriens qui ont fui le bain de sang et la violence qui ravagent leur pays depuis maintenant plus de quatre ans. Ils parlent d'expériences que personne ne devrait avoir à vivre. Mais nous devons admettre que ces personnes ont été abandonnées à son sort. La générosité des pays qui



accueillent la plupart des réfugiés, comme la Jordanie, le Liban et la Turquie, n'a pas trouvé d'écho dans la communauté internationale, puisque les appels de l'ONU ne sont financés qu'à 45%. Aux souffrances et pertes immenses ont répondu l'impasse politique et l'insuffisance des financements.

Le message que j'adresse au Conseil aujourd'hui, c'est que pour la Syrie, pour son peuple et pour nous tous, le temps presse désormais. Le temps presse pour que nous puissions répondre aux besoins les plus élémentaires des Syriens, qu'ils se trouvent à l'intérieur de la Syrie ou qu'ils aient fui le pays. Le temps presse pour toute la génération d'enfants syriens qui a été dépossédée de son enfance, d'une éducation et d'un avenir. Le temps presse pour la communauté internationale, alors que nous essayons de faire face au nombre considérable de réfugiés qui sont à court d'espoir et cherchent désormais à se construire pour eux-mêmes et leur famille une nouvelle vie ailleurs.

Dès les premiers jours, la Grande-Bretagne a travaillé d'arrache-pied pour aider les populations sur place et a joué un rôle de premier plan dans la réponse humanitaire à la crise, promettant à ce jour une contribution de 1,7 milliard de dollars. Mais les besoins sont immenses et ne cessent d'augmenter. De plus grands efforts sont nécessaires, non seulement pour répondre aux besoins fondamentaux de la population, mais également pour créer des emplois et assurer une éducation aux enfants syriens. C'est la raison pour laquelle notre Premier Ministre vient d'annoncer que le Royaume-Uni co-organisera une conférence mondiale sur la crise syrienne en février 2016. La conférence doit marquer un tournant. Elle doit permettre de mobiliser des ressources et de procéder aux changements d'orientation qui s'imposent.

N'oublions pas que notre réponse à la crise, que les mesures que nous prendrons ou pas sur la Syrie définiront la façon dont nous réagirons à d'autres urgences prolongées : le défi d'éduquer des générations entières d'enfants qui risquent d'être perdues à cause des conflits, et, compte tenu des déplacements forcés qui sont susceptibles de rester l'une des principales caractéristiques du paysage mondial, le défi d'aider les réfugiés et les pays qui les accueillent.

Mais nous reconnaissons que l'action humanitaire, seule, ne suffit pas. La catastrophe en Syrie n'est pas une catastrophe naturelle, c'est une catastrophe provoquée par l'homme. Nous savons tous ce qui cause morts et souffrances. C'est le régime d'Al-Assad

qui en est le premier responsable. C'est les barils explosifs d'Al-Assad, mais aussi la brutalité de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIL). C'est le ciblage et l'assassinat des travailleurs humanitaires. C'est le mépris délibéré du droit international humanitaire, trop souvent sous couvert de l'argument erroné et pervers de la souveraineté.

Une transition politique négociée est le seul moyen de mettre un terme au conflit en Syrie et seule peut permettre d'atténuer la crise humanitaire. Je trouve encourageantes les discussions constructives en cours à Vienne et le nouvel élan donné au processus en cours pour apporter la paix aux populations syriennes. Mais en attendant ce règlement politique, nous devons nous réengager à mettre fin au ciblage et aux attaques aveugles contre les civils, en particulier aux bombardements aériens et au pilonnage; à protéger les établissements de santé, les écoles et les infrastructures essentielles; à garantir un accès sans entraves aux organisations humanitaires; à mettre fin à l'utilisation du siège comme tactique; et à prévenir et réagir aux violences sexistes. Comme c'est le cas dans tous les conflits, les filles et les femmes sont demeurées les plus vulnérables à la violence, aux sévices et à l'exploitation.

Alors que nous sommes réunis aujourd'hui, il y a une longue liste de choses sur lesquelles nous manquerons de nous mettre d'accord s'agissant de la crise syrienne. Mais venir en aide à ceux qui sont pris au piège de ces crises et faire parvenir l'aide humanitaire à ceux qui en ont besoin ne doit pas faire partie de cette liste. Ce sont des choses sur lesquelles nous devons pouvoir nous mettre d'accord. Rien ne justifie que le droit international humanitaire soit ignoré. Rien ne justifie que les agences humanitaires soient empêchées d'atteindre ceux qui sont dans le besoin. Le Conseil doit faire comprendre cela clairement. Nous avons adopté la résolution 2191 (2014) autorisant l'ONU à utiliser des postes frontières pour acheminer l'aide. Cette résolution s'est avérée cruciale s'agissant de nous aider à acheminer l'aide à ceux qui, autrement, n'en auraient reçu aucune. Il est essentiel que nous renouvelions cette résolution.

Le conflit en Syrie est peut-être celui qui définit le mieux notre époque, non seulement pour la région, mais aussi pour nous tous. Il ne nous a montré que trop clairement où se situaient nos échecs en matière de réponses humanitaire et politique. Et le Sommet humanitaire mondial de l'année prochaine sera un moment crucial pour que nous réaffirmions notre attachement à une nouvelle réponse digne du XXI<sup>e</sup>

siècle aux conflits prolongés, combinant développement, action humanitaire et droits de l'homme. Dans cette ère de crises, ce sommet est un moment crucial pour réaffirmer notre attachement à nos valeurs et au droit humanitaires.

Comme l'ont dit le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, et le Président du Comité international de la Croix-Rouge, M. Peter Maurer, le moment est venu de nous rassembler pour l'humanité. Nous devons répondre à cet appel dans l'intérêt de la Syrie, du monde entier et des générations futures. C'est une responsabilité et un défi partagés. Nous devons le relever.

Je reprends à présent les fonctions de Présidente du Conseil.

Je donne maintenant la parole aux autres membres du Conseil de sécurité.

**M<sup>me</sup> Schwalger** (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : La Nouvelle-Zélande exprime elle aussi ses condoléances suites aux pertes de vies à Paris et à Beyrouth, ainsi qu'aux attaques survenues à Ankara, en Égypte, en Iraq et ailleurs encore.

Nous devons tout mettre en œuvre pour contrer l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL). Cela inclut de trouver un règlement politique au conflit syrien, qui est un moteur important de l'action de l'EIIL. Les dernières attaques montrent que le coût humain du conflit va bien au-delà de la Syrie. En Syrie, toutefois, il continue d'augmenter. Il y a 21 mois, le Conseil a adopté la résolution 2139 (2014) sur la Syrie, qui exigeait que toutes les parties mettent fin immédiatement à toutes formes de violence et s'abstiennent de toute violation du droit international humanitaire et de toute violation des droits de l'homme et atteinte à ces droits. Cet appel n'a pas été entendu. Un conflit brutal et sauvage se poursuit.

Les violations et les atteintes aux droits de l'homme peuvent mener à un conflit et l'alimenter. Ils sont à la base de nombreux conflits dont est saisi le Conseil. Cela est particulièrement évident en Syrie. Une caractéristique commune du conflit, c'est l'impact disproportionné qu'il a sur les plus vulnérables. Cela est vrai en Syrie s'agissant des femmes et des enfants. Comme nous l'avons entendu dire aujourd'hui, 2,7 millions d'enfants syriens sont privés de leur droit à l'éducation – certains depuis quatre ans ou plus. Le fait que plus de la moitié de toutes les attaques contre les écoles dans le monde ces quatre dernières années ont eu lieu en Syrie en dit long. Comme on a entendu d'autres collègues le dire, des enfants continuent d'être

recrutés et endoctrinés par l'EIIL et les groupes armés non étatiques.

Les femmes et les filles en Syrie et ceux qui ont fui le conflit sont victimes de violences sexuelles et sexistes, d'exploitation sexuelle et de harcèlement sexuel. On profite de la situation économique désespérée des familles pour forcer des fillettes à contracter des mariages précoces. L'EIIL doit être tout particulièrement dénoncé pour sa brutale campagne de violence sexuelle. La violence sexuelle n'est pas un problème de femmes, c'est une arme de guerre. Elle terrorise les individus, elle déstabilise les familles et les communautés. Nous devons aller au-delà du discours sur les femmes victimes du conflit. Elles doivent avoir la possibilité d'être des agents puissants du changement et de la transformation de leurs sociétés.

Les femmes syriennes ont fait montre d'une résilience et d'une force immenses. Sur le plan politique, les femmes syriennes doivent avoir part aux dialogues sur les mesures à prendre s'agissant de l'avenir de la Syrie, comme y a appelé l'Envoyé spécial, M. De Mistura, la semaine dernière, appel auquel les membres du Conseil ont fait écho. Au niveau local, le point de vue des femmes doit être pris en compte dans l'évaluation des besoins, l'élaboration des programmes, et l'exécution et l'évaluation des programmes humanitaires et de développement. L'application du principe de responsabilité aux violations du droit international humanitaire et aux atteintes aux droits de l'homme en Syrie, particulièrement dans le cas des femmes et des enfants, n'est pas facultative, mais essentielle pour la justice, essentielle pour la guérison.

La Nouvelle-Zélande s'efforce, avec la Jordanie et l'Espagne, de renouveler le mandat établi dans la résolution 2191 (2014), qui a permis l'accès par des postes frontières à l'assistance humanitaire qui attendait d'entrer en Syrie. La résolution 2191 (2014) a permis l'acheminement à des millions de personnes d'une aide alimentaire, d'articles humanitaires non alimentaires et de fournitures médicales. Toutefois, des millions d'autres restent difficiles à atteindre, notamment dans les zones assiégées, qui sont délibérément privées d'articles de première nécessité par une cruelle tactique de guerre.

La Nouvelle-Zélande est préoccupée que l'accès à travers les lignes de front continue d'être entravé, en particulier par le Gouvernement syrien. L'accès humanitaire dans les zones contrôlées par l'EIIL reste quasi inexistant. La Nouvelle-Zélande appuie les efforts menés par l'Envoyé spécial, M. De Mistura, mais il a

besoin de l'appui de la communauté internationale. À cet égard, la Nouvelle-Zélande se félicite des pourparlers en cours à Vienne. C'est un pas important vers un règlement politique, qui confirme les avantages du pragmatisme et de la diplomatie.

Nous nous félicitons aussi que le Groupe international d'appui à la Syrie ait décidé d'encourager les parties sur le terrain à prendre des mesures de confiance, notamment une meilleure mise en œuvre des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014) et 2191 (2014), un accès humanitaire accru et la fin de l'utilisation d'armes d'emploi aveugle. Ces mesures feront avancer le processus politique, qui est la seule vraie réponse à la crise humanitaire. Elles serviront aussi à protéger les civils sur le court terme. Leur mise en œuvre se fait attendre depuis trop longtemps.

Enfin, nous sommes favorables au rôle robuste que le Processus de Vienne prévoit pour le Conseil de sécurité. Nous attendons avec intérêt de travailler en étroite collaboration avec les membres du Conseil pour consolider les progrès et pour échanger sur les questions qui découlent du Processus de Vienne. La Nouvelle-Zélande se félicite de la dynamique qui s'amorce en faveur d'un règlement politique. Il est honteux qu'il ait fallu cinq années pour en arriver là, alors que plus de 250 000 personnes sont mortes et 4,2 millions – soit presque exactement la population néozélandaise – ont fui la Syrie. Nous devons nous attacher à faire en sorte que l'on s'achemine dès maintenant vers la fin du conflit en Syrie. À cet égard, nous accueillons favorablement l'annonce, par le Royaume-Uni, de la tenue d'une conférence mondiale sur le règlement de la crise syrienne en début d'année prochaine.

**M. González de Linares Palou** (Espagne) : Avant de commencer ma déclaration, je voudrais renouveler la solidarité de ma délégation avec le peuple et le Gouvernement français en cette journée de deuil. Plus que jamais, la France peut compter sur l'Espagne en tant que pays voisin, allié et ami.

*(l'orateur poursuit en espagnol)*

Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir convoqué la présence séance d'information pour aborder la situation humanitaire en Syrie de différents points de vue, tous aussi essentiels les uns que les autres. Je remercie également M. O'Brien, M<sup>me</sup> Zerrougui et M<sup>me</sup> Bangura de leurs exposés, qui nous inquiètent et nous ont émus, mais qui, par-dessus tout, doivent nous inciter à agir. La situation des femmes et des enfants

dans le contexte du conflit syrien incarne le dernier cercle de l'enfer qu'est devenu le pays.

Comme l'a dit M<sup>me</sup> Zerrougui dans son récent rapport, des millions d'enfants sont touchés par la guerre, et l'on ne peut que penser qu'ils seront marqués à vie d'avoir vécu une expérience aussi traumatisante. Il est certain qu'aujourd'hui, nous devons nous occuper du plus indispensable, c'est-à-dire protéger leurs vies, les nourrir, prendre soin de leur santé et les éduquer, y compris dans les zones de conflit, mais il convient de prendre véritablement conscience de ce que nombre d'entre eux, peut-être même la plus grande partie, vont continuer à avoir besoin de toutes les formes d'assistance pendant très longtemps. À cet égard, nous soulignons une fois de plus que le système éducatif syrien est en ruines et que 2 millions d'enfants n'ont plus d'école, sans oublier les 700 000 enfants qui se trouvent dans les pays d'accueil voisins. Plus de 5 000 écoles ont été détruites ou sont utilisées à des buts qui n'ont rien d'éducatif, en contravention du droit international humanitaire et des résolutions que le Conseil a lui-même adoptées. Il est impératif que nous agissions à ce propos, en commençant par répondre à l'appel lancé en faveur du Plan d'intervention pour la Syrie, qui manque toujours d'au moins 224 millions de dollars pour éviter que la Syrie ne perde une génération entière du fait de la guerre.

Il ne fait aucun doute que l'un des éléments les plus préjudiciables à l'enfance en Syrie est le recrutement d'enfants et leur emploi au combat par des groupes terroristes et autres acteurs armés. L'endoctrinement de ces enfants par lesdits groupes nous fait courir le risque de faire pousser une graine de haine qui n'aura aucune difficulté à se reproduire à l'avenir. Le recours à la violence sexuelle dans le conflit syrien, par toutes les parties, est tout aussi dévastateur. L'emploi de cette violence comme tactique terroriste est également largement démontré et doit cesser immédiatement. Il est impératif de porter assistance aux victimes de cette violence en leur fournissant des services de soins spécialisés, lesquels, malheureusement, ne sont pas toujours disponibles. Le rôle des femmes en Syrie doit aussi être envisagé sous d'autres angles dont, fondamentalement, celui de leur participation pleine et entière au processus politique sans exclusive qui devrait mener à une Syrie en paix et, au-delà, à toutes les sphères de la vie de cette nouvelle Syrie que nous appelons tous de nos vœux.

La dernière partie de mon intervention, mais non la moindre, loin de là, évoquera l'exposé présenté par M. O'Brien. À cet égard, je voudrais profiter de la présente occasion pour renouveler notre condamnation des attaques aveugles contre la population civile perpétrées par toutes les parties au conflit, et notamment lorsqu'elles recourent aux barils d'explosifs. Nous exhortons le Conseil de sécurité à adopter d'urgence des mesures à cet égard. Comme l'a dit mon homologue néozélandaise, le Conseil va, d'ici peu, se pencher sur le renouvellement de la résolution 2191 (2014), qui concerne l'acheminement de l'aide humanitaire à travers les frontières et qui a fait la preuve de son efficacité dès qu'elle est entrée en vigueur. Le processus de renouvellement de cette résolution doit également être une occasion, que nous ne pouvons pas nous permettre de rater, de renforcer d'autres aspects cruciaux de la protection humanitaire, comme l'accès aux zones assiégées et la neutralité du corps médical.

Pour terminer, je conviens avec la majorité, pour ne pas dire la totalité, des intervenants qu'aucun des efforts que nous déployons dans le domaine humanitaire ne sera suffisant si un règlement politique n'est pas mis en branle sans délai – un règlement politique prévoyant un processus de transition vers un gouvernement sans exclusive, doté des pleins pouvoirs exécutifs, par lequel la population syrienne se sente parfaitement représentée, et jouissant d'une légitimité suffisante pour insuffler un véritable changement politique dans le pays, conformément aux Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe). Nous suivons évidemment avec beaucoup d'attention le processus diplomatique lancé à Vienne et nous avons accueilli avec satisfaction la feuille de route qui y a été adoptée le 14 novembre et qui incarne la détermination partagée de mettre fin aux massacres en Syrie.

**M<sup>me</sup> Kawar** (Jordanie) (*parle en arabe*) : Pour commencer, je tiens à souhaiter la bienvenue à la Ministre britannique du développement international et à remercier le Royaume-Uni d'avoir convoqué la présente séance. Nous remercions également de leurs exposés très complets le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit et la Représentante spéciale du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé.

Nous exprimons nos sincères condoléances au peuple de France, notre ami, et au Gouvernement

français. Nous condamnons dans les termes les plus forts les attaques terroristes qui ont frappé Paris. Nous nous tenons aux côtés de la France et appuyons tous les efforts internationaux de lutte contre le terrorisme. Nous condamnons toutes les attaques terroristes qui ont été perpétrées à Beyrouth, à Ankara, en Iraq et en Égypte, et dans tous les pays frères et amis. Nous leur réaffirmons notre solidarité dans la lutte contre le terrorisme.

Nous sommes très attristés par la situation qui règne en Syrie, notre voisine et sœur. Ces cinq dernières années, la situation humanitaire y est devenue catastrophique. Je ne donnerai pas de statistiques ou de chiffres, mais la profondeur des souffrances dépasse l'entendement de l'humanité et du monde civilisé. Les violations des normes les plus fondamentales du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme par les parties au conflit en Syrie sont devenues une des caractéristiques de la crise qui sévit dans ce pays. Les bombardements aveugles de civils innocents, notamment des enfants, sont désormais quotidiens, sans parler des déplacements, de la famine, de la destruction des infrastructures, des bombardements des écoles et des centres de soins, de l'entrave à l'assistance médicale et aux secours vitaux, de l'intimidation, de l'oblitération de l'identité syrienne ou du pillage de son patrimoine historique. La communauté internationale devrait étudier toutes les options envisageables pour améliorer l'action humanitaire en Syrie. Nous entendons coopérer avec la Nouvelle-Zélande et l'Espagne dans la perspective du renouvellement de la résolution 2191 (2014), afin de veiller à ce que l'assistance humanitaire qui a déjà sauvé des millions de Syriens puisse continuer d'être acheminée.

La communauté internationale doit déployer des efforts concertés et unifiés pour lutter contre les groupes terroristes, en particulier l'État islamique d'Iraq et du Levant, qui contrôle toujours de larges pans de la Syrie, où il sème la dévastation, notamment en se rendant coupables d'actes lâches comme ceux qui ont été commis récemment en France, au Liban et en Iraq. Nous sommes confrontés à la crise humanitaire de réfugiés la plus grave du monde depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. La Jordanie est le pays qui accueille le plus grand nombre de réfugiés au monde, et se classe deuxième pour le nombre de réfugiés syriens en proportion de sa population. En effet, les ressortissants syriens sont au nombre de 1,5 million, répartis entre diverses régions de la Jordanie.



Neuf pour cent des réfugiés syriens vivent dans des camps, exerçant ainsi une énorme pression sur les soins de santé, l'éducation, la sécurité alimentaire et le marché de l'emploi. Cette situation met en outre lourdement à contribution les fonds publics jordaniens, alors même que le pays est confronté à des problèmes économiques dus à la situation qui prévaut dans la région. Étant donné que nous partageons nos ressources et nos infrastructures avec les réfugiés, celles-ci sont épuisées par la forte demande qui en résulte.

Le Royaume de Jordanie et son accueillante population ont ouvert leurs maisons aux réfugiés venus de toute la région. Nous conserverons cette généreuse attitude sous l'égide de nos dirigeants hachémites. Cependant, il faut bien dire que les pays accueillant les réfugiés syriens commencent à sentir que le monde les trahit en ne leur apportant pas l'appui suffisant. Or, ils ont besoin de l'aide de la communauté internationale. Les pays recevant des réfugiés syriens accusent une grave détérioration de leur capacité à assurer les services de base. Ils rencontrent en outre des difficultés en matière de développement à tous les niveaux. La communauté internationale doit travailler de concert et coopérer avec les gouvernements des pays hôtes dans le but de garantir un avenir acceptable à ceux dont la vie a été brisée par ces tragédies. Elle doit s'employer à consolider la capacité de résistance des pays d'accueil, car cela est dans l'intérêt du monde entier. Nous sommes reconnaissants au Programme des Nations Unies pour le développement d'avoir organisé le Forum pour le développement de la résilience, qui ouvre une nouvelle ère de soutien aux réfugiés syriens et un nouveau partenariat international à cette fin.

Nous continuons d'insister pour que le Conseil de sécurité maintienne la question des réfugiés syriens à son ordre du jour et l'examine au cours de ses délibérations, compte tenu de la gravité des conséquences de la crise syrienne pour l'ensemble de la planète. Nous insistons sur l'importance de mettre en oeuvre la déclaration présidentielle adoptée en avril de cette année et publiée sous la cote S/PRST/2015/10, et préconisons l'adoption d'une résolution en ce sens. Il ne saurait y avoir de solution militaire à la crise syrienne; il faut bien plutôt y apporter une solution politique globale.

Nous nous félicitons de la réunion du Groupe d'appui international à la Syrie organisée à Vienne, et aussi de la déclaration ministérielle conjointe qui en est issue. De par le grand nombre de ses participants, la réunion de Vienne fut un événement historique.

Toutefois, il est indispensable d'assurer un suivi qui permettra de lancer un processus politique conduisant à une transition politique et à la réalisation des aspirations du peuple syrien.

Un règlement politique global fondé sur le consensus issu de la première conférence de Genève sur la Syrie est le seul moyen de sortir de cette crise. Le monde entier s'accorde sur ce point. Cette solution doit répondre aux aspirations de l'ensemble des Syriens, conduire à la mise en place d'une nouvelle réalité politique bénéficiant de leur appui collectif, nous permettre de vaincre le terrorisme dans le pays et d'y rétablir la stabilité et la sécurité, encourager le retour volontaire des déplacés et des réfugiés dans leurs foyers, et enfin préserver l'indépendance de la Syrie.

**M. Safronkov** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Tout d'abord, nous tenons une fois encore à exprimer notre profonde sympathie et à présenter nos sincères condoléances au peuple et au Gouvernement français, à Paris, ainsi qu'à tous les pays, tous les peuples et toutes les villes qui ont été victimes de ces horribles attentats terroristes, et dont certains sont confrontés quotidiennement à la menace terroriste. Avec l'expression de nos condoléances, nous tenons à affirmer haut et fort notre solidarité dans la lutte commune contre le terrorisme.

Nous remercions le Secrétaire général adjoint de sa présentation du rapport du Secrétaire général (S/2015/862). Nous rendons assurément hommage à tous les membres du personnel humanitaire travaillant en Syrie, qu'ils appartiennent à l'ONU ou à d'autres organisations internationales, qui risquent très souvent leur vie pour aider ceux qui ont besoin d'assistance médicale, de vivres et d'un abri.

Des efforts humanitaires considérables sont déployés actuellement. Chaque mois, plus de 4 millions d'individus bénéficient d'une aide alimentaire. Le système transfrontalier d'acheminement et de distribution de l'aide humanitaire, mis en place conformément à la résolution 2165 (2014) sous la surveillance de l'ONU, fonctionne efficacement. À la fin du mois d'octobre, plus de 207 convois avaient franchi les frontières syriennes avec la Turquie et la Jordanie, ce qui représente plus de 4 500 camions de marchandises. Le Gouvernement syrien fait beaucoup pour assurer la livraison des cargaisons humanitaires, non seulement dans les territoires qu'il contrôle, où la majeure partie des personnes déplacées sont concentrées, mais également

dans les territoires qui échappent à son contrôle, comme l'indique le rapport du Secrétaire général.

Il faut en outre saluer les très nobles actions des Syriens eux-mêmes, dont certains se portent volontaires auprès du Croissant-Rouge pour fournir des produits de première nécessité à travers les lignes de front tandis que d'autres accueillent des réfugiés chez eux. Il est toutefois évident que, quelle que soit l'ampleur des efforts humanitaires, et quel que soit le nombre de convois acheminés à travers les frontières et les lignes de front, cela ne règlera pas le problème. Ce n'est qu'en parvenant à un règlement politique, tout en luttant parallèlement avec fermeté contre le terrorisme, que nous parviendrons à améliorer véritablement et durablement la situation.

La communauté internationale doit unir ses efforts pour contrer la menace terroriste, dont les Syriens souffrent depuis déjà cinq ans. Il s'agit d'une menace qui ne connaît aucune limite dans la barbarie et qui se moque des frontières géographiques. Nous en avons déjà été témoins à maintes reprises – dans les tragédies qui ont frappé Beyrouth, Paris, Bagdad, Ankara et d'autres villes. Les participants à la réunion du Groupe d'appui international à la Syrie qui s'est tenue à Vienne, le 14 novembre, ont condamné ces actes terroristes. En outre, ils ont proposé un certain nombre de mesures pour faire progresser le processus politique en Syrie et ont souligné l'importance de garantir l'accès à l'aide humanitaire dans l'ensemble du pays.

Ce qui est particulièrement inacceptable actuellement, alors que nous nous trouvons dans une phase décisive au cours de laquelle les efforts politiques sont en train d'être renforcés, c'est d'assister à la politisation des questions humanitaires et relatives aux droits de l'homme. Faire des observations spéculatives à cet égard pour tenter de marquer des points sur le plan politique est tout simplement immoral. Nous sommes indignés d'entendre dire que des civils auraient été tués ou que des infrastructures civiles auraient été détruites à la suite de tirs de missiles et de frappes aériennes menés par les forces armées russes.

Les opérations des forces armées russes sont exposées au cours de conférences de presse quotidiennes à l'intention des journalistes russes et étrangers. Au cours de ces conférences de presse, nous illustrons l'objectif visé et réfutons toute tentative de désinformation. Ainsi, on a pu lire dans les médias, par exemple, des informations portant sur le bombardement le 20 octobre d'un hôpital de Sarmine, selon lesquelles il y aurait eu,

toujours selon les allégations de ces médias, des victimes civiles – au passage, ce point est également repris dans le rapport du Secrétaire général, au paragraphe 7 –, avec photos à l'appui du bâtiment détruit. Or sur les images transmises par satellite en date du 31 octobre on peut constater que l'hôpital de Sarmine est bel et bien intact. Nous le répétons donc : l'usage exclusif d'informations vérifiées et fiables a été et reste l'un des principaux critères de l'impartialité du système des Nations Unies.

Nous avons observé que le rapport du Secrétaire général était cette fois-ci plus équilibré, dans le sens où il ne contient plus d'analyses hâtives et d'informations non vérifiées sur d'éventuelles victimes civiles. Nous regrettons que les auteurs du rapport n'aient pas eu également le courage de réfuter les insinuations que contenait le précédent rapport sur la situation humanitaire à l'encontre de l'action des Forces aérospatiales russes.

La Russie continue de fournir de l'aide humanitaire à la population syrienne. De nombreux vols ont ainsi été affrétés par le Ministère russe chargé des situations d'urgence pour livrer des denrées de première nécessité à la Syrie. La Russie a également acheminé à Damas 100 000 tonnes de blé. Notre aide est également acheminée par le truchement des institutions du système des Nations Unies, notamment le Programme alimentaire mondial et le Programme des Nations Unies pour le développement.

La voie d'un règlement politique durable et d'une lutte efficace contre le terrorisme passe par l'union des efforts déployés aux niveaux international et régional. On assiste à une prise de conscience croissante de la nécessité de mettre en place une coalition antiterroriste mondiale sous les auspices des Nations Unies. Face aux attentats terroristes récents, force est de reconnaître non seulement que rien ne peut justifier le terrorisme, mais également que rien ne peut justifier non plus la passivité et l'éparpillement dans la lutte contre ce fléau. Nous tenons à réaffirmer à cet égard notre volonté de travailler ensemble.

**M<sup>me</sup> Murmokaitė** (Lituanie) (*parle en anglais*) :  
Nous sommes de tout cœur avec ceux qui pleurent des êtres chers après les derniers attentats terroristes.

Je remercie la présidence du Royaume-Uni d'avoir convoqué la présente séance d'information publique du Conseil de sécurité. Je remercie également les intervenants de leurs déclarations, qui rendent compte sans fard des conséquences épouvantables de près de cinq années d'une guerre barbare contre la population

syrienne. Alors que nous voyons poindre des signes positifs à Vienne, tout ce que ces personnes connaissent, elles, c'est toujours davantage d'effusions de sang et de déplacements.

Le Liban, la Jordanie et la Turquie approchent dangereusement du point de saturation, à mesure que les réfugiés continuent de se répandre hors de Syrie. Tandis que les criminels, les passeurs et les trafiquants font des profits, empochant des millions à la faveur de cette tragédie, les réfugiés meurent – littéralement – de s'échapper. Selon le Réseau syrien des droits de l'homme, les forces gouvernementales ont largué durant le seul mois d'octobre près de 1 500 barils explosifs. Les attaques et exactions aveugles à l'encontre des civils se poursuivent, de la part de toutes les parties au conflit. Les techniques de l'affamement et du siège sont utilisées comme outils de guerre. Les bouchers de Daech continuent de commettre leurs sanglantes atrocités : exécutions publiques, lapidations, décapitations et viols. Il est impensable qu'au XXI<sup>e</sup> siècle, l'on voie des marchés d'esclaves battre leur plein, avec des femmes et des filles exhibées et vendues comme du bétail.

L'accès de l'aide humanitaire demeure un problème énorme, en raison de l'insécurité ainsi que des obstacles artificiels mis en travers de sa route. Les procédures administratives de délivrance des visas continuent à retarder et à limiter l'acheminement de l'aide par les organismes des Nations Unies et leurs partenaires, y compris les organisations non gouvernementales humanitaires. Il est immoral et criminel de faire obstruction à l'accès humanitaire. Chaque minute compte. Chaque jour emporte de nouvelles vies.

Tous ces actes sont autant de violations criantes des dispositions de la résolution 2139 (2014) du Conseil de sécurité et des résolutions subséquentes. L'impuissance du Conseil à faire appliquer ses propres résolutions face à la plus grande crise humanitaire du XXI<sup>e</sup> siècle porte atteinte à sa pertinence et à sa crédibilité. Le Conseil doit utiliser tous les outils dont il dispose pour veiller à ce que les parties à ce conflit autorisent un accès humanitaire rapide, sûr et sans entrave aux organismes humanitaires des Nations Unies et à leurs partenaires de mise en œuvre, y compris de part et d'autre des lignes de conflit. Nous devons accroître et étendre l'accès aux millions de personnes vivant dans des zones difficiles à atteindre, eu égard également à l'arrivée de l'hiver, qui ne fera qu'aggraver les immenses souffrances d'une population déjà dans le besoin.

Le conflit actuel a privé le peuple syrien y compris des soins médicaux de base. L'organisation Médecins pour les droits de l'homme a recensé, depuis le début du conflit, en mars 2011, 307 attaques d'installations médicales en Syrie, avec un bilan de 670 morts parmi le personnel médical, avec une responsabilité des forces syriennes dans 90 % des attaques. Les préoccupations relatives à la sûreté et à la sécurité du personnel humanitaire, également, demeurent élevées, face aux attaques de véhicules des Nations Unies et à l'enlèvement et au meurtre de travailleurs humanitaires.

Nous condamnons les attaques dont font constamment l'objet les installations, les transports et le personnel sanitaires et humanitaires, et nous tenons à insister de nouveau sur le fait qu'ils sont détenteurs en vertu du droit international humanitaire d'un statut protégé spécial qui doit être respecté en toutes circonstances. De plus, ces attaques peuvent être constitutives de crimes de guerre. Elles doivent être prises très au sérieux.

L'impunité est endémique en Syrie. La saisine si nécessaire de la Cour pénale internationale (CPI) concernant la situation du pays a été bloquée l'an dernier par un veto, soit l'un des quatre vetos qui ont permis, en protégeant les responsables et non les victimes, que cette crise s'approfondisse et s'étende. Nous appuyons les appels faits récemment par le Secrétaire général en faveur d'une saisine de la CPI, concernant la situation en Syrie, et nous exhortons la communauté internationale à ne pas laisser le respect du principe de responsabilité devenir une énième victime de la guerre en Syrie. Nous saluons le travail fait par la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne et les organisations des droits de l'homme pour recenser les atrocités et les violations des droits de l'homme commises en Syrie. Nous les exhortons à poursuivre cet important travail dans l'espoir que, un jour, le plus tôt possible espérons-le, les témoignages qu'ils ont recueillis permettront de faire répondre les responsables de leurs actes.

La Syrie demeure l'un des endroits les plus dangereux du monde pour un enfant, et un véritable enfer pour une fille. Sept millions et demi d'enfants syriens ont perdu leurs parents, leurs foyers et leur école, et ont subi d'immenses traumatismes psychiques et physiques. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, plus de 140 000 enfants syriens sont apatrides. Quel avenir ont-ils, ainsi illettrés, orphelins, souffrant de malnutrition et de mutilations? Quel avenir peut

avoir un pays dont toute la génération à venir est une génération perdue? Nous applaudissons à tous ceux qui font la lumière sur le sort des enfants syriens et font de leur mieux pour leur fournir une protection, un soutien et des moyens de se nourrir. Eux aussi exigent justice. Ces enfants ne peuvent se permettre le luxe d'attendre que les processus de Genève ou de Vienne, ou toute autre solution, aboutisse. D'ici là, beaucoup d'entre eux auront succombé, ou auront été échangés contre de la nourriture, auront été recrutés et forcés à tuer, ou auront succombé aux obus, aux attaques aériennes et aux barils d'explosifs. Le Conseil peut et doit à tout le moins prendre des mesures concernant les barils d'explosifs pour protéger ces enfants et le reste de la population syrienne.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer notre position de longue date, à savoir qu'il ne saurait y avoir de solution militaire au conflit syrien. Les parties doivent préférer la table de négociation à la violence et agir sur la base du Communiqué de Genève de 2012 (S/2012/522, annexe), en faisant fond sur la lueur d'espoir qu'offre maintenant Vienne. Mais cette voie sera longue et semée d'embûches. Elle exigera du temps, ce que les Syriens n'ont pas. Le Conseil doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour que ceux pour qui l'on travaille actuellement à la paix soient encore en vie pour la voir.

**M. Gimolieca (Angola) (*parle en anglais*) :** Je tiens tout d'abord à adresser au nom de la délégation angolaise nos sincères condoléances à la délégation française, et notre solidarité avec elle face aux attentats perpétrés à Paris. Nous condamnons vigoureusement ces actes barbares.

Nous remercions le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Stephen O'Brien, ainsi que M<sup>me</sup> Leila Zerrougui et M<sup>me</sup> Zainab Bangura de leurs exposés très complets sur la situation humanitaire et les problèmes auxquels se heurte la population syrienne.

Il est profondément perturbant d'assister aux violations constantes du droit international humanitaire et des droits de l'homme auxquelles se livrent les parties au conflit et aux souffrances que subissent en permanence les populations et les personnes à l'intérieur de la Syrie. La crise massive de réfugiés vécue par les voisins de la Syrie et maintenant l'Europe est l'une des conséquences de l'impuissance de la communauté internationale à favoriser et faciliter une solution politique à ce conflit. En outre, la montée de l'extrémisme, de la radicalisation et du nationalisme laissera vraiment d'amères séquelles,

lourdes de conséquences à long terme pour la région et l'ensemble du monde.

Nous avons la responsabilité commune de régler cette crise. C'est pourquoi nous devons intensifier nos efforts en appui aux pourparlers qui se déroulent actuellement à Vienne en vue de trouver une solution politique à ce conflit irrationnel. Les pays qui prennent part au processus politique, notamment les membres permanents du Conseil de sécurité qui ont une influence indéniable sur les parties belligérantes, ont la responsabilité expresse d'œuvrer de concert pour exercer sur ces dernières des pressions fermes afin qu'elles mettent fin à la violence. Les pourparlers de Vienne constituent un effort mondial. Nous sommes heureux qu'un accord ait été conclu en janvier sur la tenue de pourparlers entre le Gouvernement et l'opposition et sur les moyens d'appliquer le cessez-le-feu. Nous estimons de la plus haute priorité l'instauration d'un cessez-le-feu et le blocage de la prolifération et de la fourniture d'armes et d'appui logistique aux groupes rebelles sur le terrain. Ce n'est qu'à ce moment-là que le peuple syrien aura vraiment conscience de l'engagement des acteurs et des parties prenantes concernés à instaurer un processus de paix global qui réponde à leurs aspirations fondamentales à la paix et au calme.

Les résolutions 2139 (2014), 2165 (2014) et 2191 (2014) représentent la volonté résolue du Conseil de sécurité de traiter des questions des droits de l'homme qui sous-tendent le conflit syrien et de trouver des moyens de soulager la souffrance et le désespoir de la population dans des conditions extrêmement difficiles. À ce stade toutefois nous devons exiger avec force que les parties au conflit respectent le droit des civils d'avoir accès aux nécessités de base, notamment un abri, de la nourriture, de l'eau et des soins médicaux. Ce conflit dure depuis bien trop longtemps. Les proportions irrationnelles qu'il prend et le mépris affiché envers le droit international des droits de l'homme et le droit international humanitaire sont inacceptables. Compte tenu de ces circonstances, nous nous devons d'exhorter tous les acteurs, y compris les autorités syriennes et les puissances extérieures à cesser toutes les hostilités et à trouver une solution politique au conflit. En outre, nous devons veiller à ce qu'à l'issue du processus de paix et de la transition politique, les auteurs d'atrocités et des pires violations des droits de l'homme rendent compte de leurs actes. C'est là une condition essentielle à un véritable processus de guérison et de réconciliation parmi les Syriens.



**M<sup>me</sup> Sison** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint, M. O'Brien, et les Représentantes spéciales, M<sup>me</sup> Bangura et M<sup>me</sup> Zerrougui, de leurs exposés qui donnent beaucoup à réfléchir. Au vu de leurs déclarations et du rapport du Secrétaire général (S/2015/862) sur la situation humanitaire en Syrie, il est troublant d'apprendre encore une fois que les conditions de sécurité se sont détériorées et que l'accès humanitaire aux personnes en ayant le plus besoin ne s'est pas amélioré.

Avant d'aborder certaines des questions soulevées aujourd'hui, je tiens d'abord à dire que nos pensées et nos prières accompagnent toutes les personnes touchées par les attaques perpétrées à Parus vendredi et à Beyrouth jeudi. Nous condamnons ces lâches attentats terroristes dans les termes les plus vifs. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour lutter contre ce qui ne peut être considéré que comme un assaut contre notre humanité commune.

Comme le Secrétaire général et les représentants ici présents l'ont dit à maintes reprises, la seule solution à la crise en Syrie, y compris à la grave crise humanitaire, ne peut être que politique, et ce par le biais d'un processus politique pris en main par les Syriens et fondé sur le Communiqué de Genève de 2012 (S/2012/522, annexe). Il y a deux jours à peine, nous avons fait à Vienne un pas crucial vers cet objectif. Plus de 20 parties prenantes, dont les représentants d'organisations régionales et l'Envoyé spécial des Nations Unies, M. De Mistura, se sont réunis en leur qualité de membres du Groupe international d'appui à la Syrie pour examiner la façon de mettre un terme au conflit syrien le plus rapidement possible.

Le Groupe a convenu de s'attacher à mettre en œuvre au niveau de tout le pays un cessez-le-feu qui entrerait en vigueur dès que les représentants du Gouvernement syrien et de l'opposition auraient fait les premiers pas vers une transition basée sur le Communiqué de Genève. L'arrêt des combats est absolument essentiel aux efforts que nous déployons pour répondre aux besoins humanitaires des Syriens et au progrès du processus politique visant à mettre fin au conflit. Nous pensons que le Conseil aura un rôle critique à jouer en soutenant cet effort par l'adoption d'une résolution portant création d'une mission de surveillance des Nations Unies. Comme cela a été dit à Vienne, tant au sein du groupe ministériel que du groupe de travail, il est indispensable que l'ensemble des parties et de la communauté internationale œuvrent avec diligence à

assurer la fourniture rapide d'une aide humanitaire dans l'ensemble de la Syrie grâce à l'approbation de livraisons sans entrave à travers les frontières et les lignes de conflit. Alors que nous nous apprêtons à renouveler la résolution 2191 (2014), nous devons faire tout notre possible pour veiller à ce que cette assistance arrive aux personnes les plus nécessiteuses en Syrie.

Si une énergie renouvelée s'est fait jour en faveur d'une solution politique, la situation sur le terrain reste très préoccupante. Les souffrances tragiques des civils dues à la poursuite des combats et aux violations brutales du droit international continuent sans relâche. Nous sommes toujours choqués par l'utilisation persistante de barils d'explosifs et d'autres armes destructrices dans des zones civiles, ainsi que par les attaques contre les écoles, les hôpitaux et le personnel médical, les arrestations et détentions arbitraires, la violence sexuelle et sexiste, la torture et les disparitions. Le Réseau syrien des droits de l'homme a enregistré 1771 morts en Syrie pour le seul mois d'octobre, dont 1284 personnes tuées par les forces du Gouvernement qui sont manifestement encore responsables de la grande majorité des décès dans le pays. De plus, en dépit de ses dénégations, l'utilisation épouvantable par le Gouvernement de barils d'explosifs ne s'est pas arrêtée le mois dernier. Des groupes de documentation syriens ont relevé l'utilisation par le Gouvernement de 1438 barils d'explosifs pour le seul mois d'octobre. Ces dernières semaines, des frappes aériennes, dont certaines ont fait usages de barils d'explosifs, se sont intensifiées dans la partie orientale de la Ghouta, qui est aux mains de l'opposition. Des centres médicaux, des marchés et d'autres lieux publics ont été détruits. Le 30 octobre, selon des organismes de secours, plusieurs frappes aériennes contre un marché à Douma ont fait au moins 70 morts et plus de 500 blessés.

Ces tactiques barbares doivent cesser. Nous tenons à souligner l'importance de la déclaration de Vienne qui rappelait la résolution 2139 (2014, laquelle exige de toutes les parties qu'elles cessent leur utilisation aveugle d'armes contre des zones peuplées. Par ailleurs, nous nous félicitons de la volonté manifestée par le groupe de Vienne de faire pression sur les parties à cet égard. Dans le nord de la Syrie, l'intensification des combats, y compris les opérations militaires russes, a également eu un impact considérable sur la situation humanitaire. À Alep, Edleb et Hama, 130 000 Syriens de plus ont été déplacés au mois d'octobre. Comme l'a dit le Secrétaire général, les attaques contre les centres sanitaires, les moyens de transport et le personnel médical ont un effet multiplicateur dévastateur, non seulement parce

qu'elles tuent des civils, mais parce qu'elles affaiblissent la capacité à fournir des soins dont la population a désespérément besoin. Les centres et le personnel médicaux continuent d'être la cible d'attaques, comme l'a noté le Secrétaire général adjoint, M. O'Brien.

C'est aussi le cas des écoles. Plus de 2 millions d'enfants – un sur trois – ne sont plus scolarisés en Syrie. Cela aussi a un effet multiplicateur dévastateur. Si les enfants ne peuvent être ni protégés ni éduqués, les générations futures du pays seront en danger. Comme l'a signalé M<sup>me</sup> Bangura, en Syrie et ailleurs, le viol et la violence sexuelle restent des instruments de guerre. Il s'agit d'un crime abject contre l'humanité qui touche tous les membres de la société syrienne, hommes, femmes, garçons et filles, et qui doit cesser. Comme l'a indiqué M<sup>me</sup> Zerrougui, les enfants sont également de grandes victimes car ils sont recrutés de force et utilisés comme enfants soldats dans le conflit et parfois comme boucliers humains par le Gouvernement, ses partisans et les groupes armés non étatiques tels que l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL), notamment. Les États-Unis remercient les Représentantes spéciales Zerrougui et Bangura de veiller à ce que le Conseil reste informé de ces actes révoltants. Nous nous félicitons de tout exposé permettant au Conseil de prendre une décision mieux informée sur la Syrie.

Les violations des droits de l'homme sont elles aussi généralisées, comme l'a constaté en détail la Commission d'enquête des Nations Unies dans l'exposé qui a été présenté au Conseil la semaine dernière. Ainsi que l'a signalé la Commission d'enquête, de nombreuses personnes continuent d'être torturées. Le Réseau syrien des droits de l'homme a dénombré 104 personnes torturées à mort en octobre, dont 99 par le régime. L'EIIL continue de bafouer de manière éhontée les droits les plus fondamentaux des Syriens. Par exemple, à Raqqah, des membres de l'EIIL ont arrêté un couple marié au motif qu'il enseignait à des classes mixtes où garçons et filles étaient mélangés. L'EIIL continue d'exécuter des Syriens soit parce qu'il les soupçonne d'espionnage soit en raison de leur orientation sexuelle. Il continue aussi d'enlever, de réduire à l'état d'esclave et de violer des filles qui, pour certaines, ont à peine 9 ans. Mais bien sûr, c'est la situation en Syrie dans son ensemble qui est profondément préoccupante.

Selon l'inventaire des besoins humanitaires publié récemment par l'ONU, le total des personnes ayant besoin d'une assistance humanitaire d'urgence se chiffre désormais à 13,5 millions, soit une augmentation

de 1,2 million en à peine un peu plus de 10 mois. Actuellement, au moins 8,7 millions de personnes ne sont pas en mesure de subvenir pleinement à leurs besoins alimentaires. Pendant ce temps, 4,5 millions de personnes continuent de vivre dans des zones difficiles à atteindre en Syrie, dont près de la moitié se trouve sous le contrôle de l'EIIL. Les quelque 400 000 personnes qui vivent dans des zones assiégées survivent elles dans des conditions encore plus pénibles. Les États-Unis aident l'ONU et les organisations non gouvernementales à se préparer activement à la période hivernale qui arrive, afin notamment que des articles de secours adaptés à la saison puissent être distribués à plus d'un million de personnes en Syrie. Comme cela a été dit à Vienne ce week-end, le règlement du problème des réfugiés est lui aussi primordial pour le règlement définitif du conflit en Syrie. Et pourtant, il faut faire plus et plus vite.

Le plan d'aide humanitaire des Nations Unies continue de n'être financé qu'à 45%. Nous demandons instamment à tous les pays d'envisager d'accroître leurs contributions le plus rapidement possible et de considérer la possibilité de prendre des engagements importants à la Conférence internationale d'annonce de contributions pour l'aide humanitaire à la Syrie de 2016, qui se tiendra à Londres en février. Tandis que nous tentons de parvenir à un cessez-le-feu et à une solution politique, nous devons continuer de répondre aux besoins critiques des Syriens sur place, et nous devons le faire sans attendre.

**M. Liu Jieyi** (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine remercie le Royaume-Uni d'avoir pris l'initiative de convoquer la séance d'aujourd'hui et souhaite la bienvenue à M<sup>me</sup> Justine Greening, Ministre britannique du développement international, qui préside la séance. Je tiens aussi à remercier le Secrétaire général adjoint O'Brien et les deux Représentantes spéciales du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Bangura et M<sup>me</sup> Zerrougui, de leurs exposés.

La Chine exprime ses condoléances à la France suite à la série d'attentats commis à Paris et condamne dans les termes les plus forts ces actes de terreur barbares. Nous présentons nos plus sincères condoléances aux familles endeuillées et exprimons toute notre sympathie aux personnes blessées.

Au fil des cinq dernières années, le conflit armé entre les diverses parties syriennes est devenu de plus en plus violent. L'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) et d'autres organisations terroristes gagnent rapidement du terrain, apportant de grandes souffrances au peuple

syrien. La communauté internationale doit poursuivre ses efforts de manière coordonnée dans les trois domaines pertinents que sont le processus politique, la lutte contre le terrorisme et l'atténuation de la situation humanitaire, de manière à trouver une solution globale et durable à la crise syrienne.

C'est par un règlement politique qu'on résoudra la crise. Actuellement, il existe une possibilité exceptionnelle de parvenir à une solution politique. Deux réunions organisées au niveau des ministres des affaires étrangères viennent d'avoir lieu à Vienne. Les participants sont parvenus à un consensus très important sur la nécessité d'un cessez-le-feu général et sur le lancement d'un processus politique pour mettre en place un organe de gouvernement transitoire et tenir des élections générales. Un groupe international de soutien a été officiellement créé et le règlement politique est entré dans une nouvelle phase. La prochaine grande étape consistera à veiller à ce qu'il soit mis en œuvre. Les parties concernées doivent se répartir les tâches et coordonner leurs efforts pour enclencher le processus de transition politique, sous les auspices des Nations Unies, et ainsi préserver la dynamique obtenue de haute lutte.

Le terrorisme est devenu l'un des problèmes de sécurité les plus graves et les plus pressants auxquels soit confrontée la communauté internationale, qui doit accorder toute l'attention voulue à l'impact que le terrorisme a sur la situation en Syrie et dans la région. Le Conseil de sécurité a adopté toute une série de résolutions sur la lutte contre le terrorisme et contre l'EIL et les autres forces terroristes. Il y a un large consensus à ce sujet. Il faut maintenant unir nos forces, en se fondant sur les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et les autres normes fondamentales des relations internationales universellement acceptées, pour renforcer la coopération en matière de lutte contre le terrorisme. Nous devons nous attacher tout particulièrement à la fois aux symptômes et aux causes profondes et il ne doit pas y avoir de deux poids, deux mesures. L'ONU doit jouer pleinement son rôle de chef de file afin de former un front uni contre le terrorisme.

La Chine est elle aussi victime du terrorisme. Lutter contre les forces terroristes conduites par le Mouvement islamique du Turkestan oriental doit également être un élément important de la lutte antiterroriste internationale.

Il est primordial d'apporter activement une assistance humanitaire pour améliorer quelque peu le

sort de la population syrienne. La Chine tient à cet égard à souligner les trois éléments suivants.

Premièrement, la Chine espère que l'ONU, guidée par les principes gouvernant l'assistance humanitaire, renforcera sa coopération et ses contacts avec le Gouvernement syrien et, sous réserve du consentement du pays concerné, accélérera ses efforts d'assistance. Nous appelons les diverses parties en Syrie à mettre l'avenir du pays et du peuple au-dessus de tout et à coopérer activement avec l'ONU et les autres acteurs humanitaires, sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Deuxièmement, la Chine exhorte les diverses parties au conflit en Syrie à respecter le droit international humanitaire et à mettre pleinement en œuvre les résolutions pertinentes du Conseil, à cesser les attaques, à protéger les infrastructures, les installations médicales ainsi que le personnel soignant, et à se conformer à leur obligation de protéger les civils. À cet effet, les pays ayant une influence sur les diverses parties en Syrie doivent faire plus.

Troisièmement, la Chine appuie la communauté internationale, sur la base du principe de responsabilité partagée, dans ses efforts pour intensifier l'assistance à la Syrie et aux pays voisins, en fonction des besoins de chacun, afin de s'assurer que l'aide parvient bien aux personnes qui en ont besoin et qu'elle est réellement utilisée à bon escient. Nous invitons les donateurs à financer le plan d'aide humanitaire pour la Syrie, afin de combler les écarts de financement. La Chine contribue à améliorer la situation en Syrie et nous avons fourni plus de 230 millions de yuan d'aide à la population syrienne et aux réfugiés en dehors de la Syrie. Récemment, la Chine a décidé de verser 100 millions de yuan supplémentaires à la Syrie, à la Jordanie et au Liban. Nous allons continuer de tout mettre en œuvre pour fournir une aide, en fonction de l'évolution de la situation et des besoins sur place.

**M. Ramírez Carreño** (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : Nous souhaitons la bienvenue à M<sup>me</sup> Justine Greening, Ministre britannique du développement international, qui préside cette séance, et remercions M. Stephen O'Brien, Secrétaire général aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, de son exposé. Nous tenons aussi à le féliciter pour le travail qu'il accomplit à la tête du Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Par ailleurs, nous remercions M<sup>me</sup> Leila Zerrougui, Représentante spéciale du Secrétaire général pour le sort des enfants en

temps de conflit armé, et M<sup>me</sup> Zainab Hawa Bangura, Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit, de leurs déclarations.

Je tiens tout d'abord, au nom de la République bolivarienne du Venezuela, à présenter nos plus sincères condoléances au peuple et au Gouvernement français suite aux attentats terroristes brutaux perpétrés contre des civils. Nous sommes solidaires des familles des victimes de ces actes criminels, dont le côté rageur et la cruauté ont ébranlé le monde. Nous prions le peuple français d'accepter notre solidarité et notre appui en ces moments terribles.

De même, nous rejetons les attentats terroristes perpétrés au Liban et en Turquie, qui ont provoqué d'énormes pertes humaines, ainsi que les lâches attentats terroristes qui se succèdent quotidiennement en Iraq et en Syrie, pays qui continuent de subir les actes de violence brutaux et de terrorisme commis par l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) et d'autres acteurs non étatiques violents. Le Venezuela condamne la poursuite des actes de violence commis par l'EIIL en Syrie et en Iraq, qui font de la population civile, en particulier les enfants, une victime de la cruauté de ce groupe terroriste. Ces événements lamentables nous montrent que le terrorisme ne connaît pas de frontières et qu'il pose une menace à la paix et à la sécurité internationales.

Si la communauté internationale ne mène pas une action efficace pour empêcher le financement, la formation et les transferts d'armes vers ces groupes, ainsi que l'utilisation de ces armes et l'incitation à renverser des gouvernements, l'Europe et le reste du monde continueront d'être visés par les actes de ces entités terroristes, comme c'est le cas actuellement au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. À cet égard, le Venezuela réitère sa condamnation catégorique du terrorisme dans toutes ses manifestations et de l'extrémisme violent, quelles qu'en soient les raisons et quel que soit l'endroit. Il n'y a pas de bons terroristes ni de mauvais terroristes.

Le règlement de la crise humanitaire au Moyen-Orient est lié à l'élimination des causes profondes des conflits. À cet égard, tant que l'on continuera de promouvoir l'interventionnisme en fournissant un appui à des groupes terroristes, tant que dureront les situations d'occupation étrangère et les politiques répressives, les réfugiés et les déplacés continueront d'affluer après avoir fui la guerre pour sauver leur vie. La Palestine, l'Iraq et la Syrie sont des cas symboliques de la réalité

dramatique au Moyen-Orient. C'est pourquoi notre pays est profondément préoccupé par la situation humanitaire dans le contexte du conflit syrien. Les hostilités ont débuté il y a cinq ans, et le peuple syrien a payé un très lourd tribut depuis l'apparition du terrorisme dans le pays, qui a provoqué une véritable catastrophe humanitaire.

Nous saluons les nobles efforts déployés par les organismes humanitaires en Syrie, qui travaillent dans des conditions difficiles liées au même conflit qui a plongé le pays et sa population dans une situation extrêmement difficile, dans laquelle les agissements de groupes terroristes tels que l'EIIL, le Front el-Nosra, l'Armée de la conquête et d'autres groupes associés rendent le travail de ces organismes humanitaires encore plus difficile. Nous condamnons les attaques contre le personnel humanitaire et les installations dans lesquelles il accomplit sa noble tâche. Les organismes humanitaires ne sauraient en aucun cas constituer des cibles militaires.

Nous accueillons avec satisfaction la coopération instaurée entre le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et les autorités syriennes en vue de régler les problèmes humanitaires persistants, comme le souligne le rapport (S/2015/862). Nous espérons que cette relation va continuer de se renforcer pour faciliter l'apport d'une aide humanitaire en vue de répondre aux besoins pressants des populations touchées par la guerre.

Le rapport du Secrétaire général contient malgré tout des aspects positifs, notamment en ce qui concerne les accords conclus à Zabadani, qui ont permis d'instaurer un cessez-le-feu grâce à l'intervention effective de l'ONU. D'autre part, 70 % des combattants à Qoudsaya, dans la province de Rif-Damas, ont déposé leurs armes dans l'évidente intention d'engager des pourparlers de réconciliation, ce qui crée une lueur d'espoir dans le contexte d'un processus qu'il faut approfondir. Enfin, la campagne de vaccination nationale menée en collaboration avec le Ministère syrien de la santé en vue de vacciner plus de 2,3 millions d'enfants au niveau national, à l'exception de Raqqa, est un signe encourageant au milieu de ce drame général.

Les zones contrôlées par l'EIIL constituent un véritable défi pour les organismes humanitaires, comme le reflète le rapport. Le Programme alimentaire mondial est dans l'impossibilité de fournir une assistance à plus de 700 000 personnes qui en ont besoin. Ceci constitue un obstacle pour les organismes humanitaires. De même, nous demeurons préoccupés par l'utilisation persistante d'engins explosifs et de voitures piégées par l'EIIL, qui



fait constamment de nombreuses victimes. Ces actes, associés à une autre pratique de cette organisation terroriste consistant à opérer des enlèvements et procéder à des exécutions sommaires, sont à ajouter à la longue liste de violations du droit international.

Nous rejetons également les attaques délibérées commises par ce groupe terroriste contre des écoles en Syrie, en particulier à Alep, qui constituent des violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. Ces actes sont illégaux et constituent des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, et les responsables doivent être traduits en justice. Dans ce contexte, nous appelons avec force l'attention sur le fait que le rapport ne contient aucune référence directe aux opérations militaires auxquelles a participé le Front el-Nosra au cours de la période considérée. Ce manque de clarté n'aide malheureusement pas à comprendre pleinement ce qui se passe sur le terrain.

D'autre part, nous rejetons l'utilisation par des milices associées à l'Armée de la conquête, notamment l'Armée de l'Islam, de civils appartenant aux minorités ethniques comme boucliers humains. Ces actes doivent être condamnés sans ambages par la communauté internationale, car ils portent atteinte à la dignité humaine. À cet égard, nous espérons que les organisations telles que celles-ci seront inscrites dans les plus brefs délais sur la liste du Comité du Conseil de sécurité créé par les résolutions 1267 (1999) et 1989 (2011) concernant Al-Qaïda, les Talibans et les personnes et entités qui leur sont associées. Il est temps de cesser de décrire leurs activités comme étant celles d'acteurs non étatiques.

Nous réitérons notre condamnation des pratiques de certains acteurs non étatiques et de l'EIL qui consistent à utiliser les services de base comme armes de guerre. Les coupures d'eau et d'électricité doivent cesser. Ces actes constituent des violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. De même, nous condamnons la destruction du patrimoine culturel de la Syrie, notamment la destruction de Palmyre, visée par le totalitarisme de l'EIL, dont l'objectif est d'éliminer tout vestige historique qui ne coïncide pas avec sa vision dogmatique et extrémiste de la religion et de l'histoire.

Nous souhaitons élever notre voix pour la défense des enfants syriens, qui sont victimes d'une violence rageuse et préméditée de la part des groupes terroristes et des acteurs non étatiques violents. Nous dénonçons

la poursuite des crimes contre des enfants syriens perpétrés par certaines organisations terroristes, et nous exigeons que la communauté internationale se mobilise pour prendre leur défense.

Dans le contexte de la recherche d'une solution politique négociée au conflit, nous apprécions vivement le fait que les pourparlers de Vienne prennent en considération la participation du Gouvernement syrien, qui joue un rôle primordial dans la recherche d'un accord. Prétendre le contraire avec insistance est une ineptie qui ne fait que condamner le peuple syrien à souffrir davantage et à se perdre dans l'incertitude, qui pousse à la violence et au désespoir. Cette vision partielle de la solution à apporter au conflit ne fait qu'en retarder le règlement et renforcer la position des terroristes.

Nous réaffirmons notre appui aux efforts déployés par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Staffan de Mistura – qui peut compter sur notre appui total – en vue de trouver une solution politique et pacifique au conflit, avec la pleine participation de toutes les parties concernées et du Gouvernement du Président Bashar Al-Assad. Nous attendons impatiemment le résultat des négociations à Vienne et l'instauration d'un cessez-le-feu qui contribuera à atténuer la gravité de la situation humanitaire. En tant que membre élu du Conseil de sécurité, le Venezuela espère avoir accès à tous les accords conclus et engagements pris par les parties à Vienne afin de contribuer à l'unanimité qui permettra au Conseil de sécurité d'agir.

Enfin, nous plaidons pour un règlement négocié et pacifique de cette terrible crise. Il faut que cesse l'ingérence étrangère en Syrie. Le peuple syrien a déjà payé un très lourd tribut pour défendre son intégrité et sa souveraineté face au terrorisme. La communauté internationale doit se mobiliser pour éliminer la violence et rétablir la paix. Malheureusement, la Syrie est devenue un laboratoire de l'horreur et de la mort. L'histoire jugera les coupables de ces atrocités.

**M. Ibrahim** (Malaisie) (*parle en anglais*) : Madame la Présidente, je vous remercie d'avoir convoqué et présidé cette importante séance. À l'instar des orateurs qui m'ont précédé, je voudrais présenter nos condoléances les plus sincères à la délégation et au peuple français à la suite des attentats terroristes odieux et ignobles commis à Paris vendredi dernier. Nous sommes solidaires de la France en cette période de deuil. Dans le même esprit, nous voudrions également exprimer nos condoléances au Liban, à la Tunisie et à l'Égypte.

Je remercie M. O'Brien, M<sup>me</sup> Bangura et M<sup>me</sup> Zerrougui de leurs contributions respectives à la présente séance. Ils ont tous attiré l'attention sur la situation désespérée qui règne en Syrie et sur la nécessité d'agir de toute urgence. Tout comme les autres membres du Conseil, la Malaisie suit de près les résultats des pourparlers qui se sont tenus tout récemment à Vienne, et prend note de la feuille de route annoncée en vue d'un règlement pacifique du conflit en Syrie. Ma délégation est prête à coopérer à cet égard et attend avec intérêt les délibérations de fond par le Conseil sur cette question.

Même si la volonté politique a joué un rôle déterminant s'agissant de l'accord conclu à Vienne, nous demeurons vivement préoccupés par le nombre élevé des victimes du conflit syrien à ce jour : plus de 250 000 morts, plus de 1 million de blessés, plus de 7,6 millions de déplacés et environ 13,5 millions de personnes qui ont besoin d'aide humanitaire, dont plus de 5,6 millions d'enfants. L'espérance de vie moyenne a été réduite de près de 13 ans. Le taux de fréquentation scolaire est inférieur à 50 %, et aujourd'hui, trois sur quatre Syriens vivent dans la pauvreté.

Les parties au conflit demeurent indifférentes à la douleur et aux souffrances qu'elles infligent au peuple syrien. L'impunité persiste. Nous voudrions rappeler à toutes les parties au conflit les obligations qu'elles ont de respecter le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme.

En outre, le conflit syrien continue d'être caractérisé par des attaques aveugles et des attaques délibérées contre des civils et des infrastructures civiles. Nous sommes particulièrement choqués par l'emploi de barils explosifs et de produits chimiques toxiques par les parties au conflit.

La Malaisie est très préoccupée par les informations persistantes faisant état d'actes de violence sexuelle contre les femmes, les filles et les enfants, commis par les parties au conflit. Non seulement les femmes et les filles sont victimes de viols et de violences sexuelles mais elles sont également vendues comme esclaves sexuelles ou forcées de se marier à des combattants étrangers. C'est révoltant que des enfants soient ravis de leur innocence et ne soient pas protégés.

Le recrutement et l'utilisation d'enfants est de plus en plus monnaie courante. Les informations selon lesquelles des enfants sont soumis au travail forcé ou utilisés en tant qu'esclaves sexuels et même comme boucliers humains sont extrêmement préoccupantes. La

stratégie consistant à assiéger et à affamer des populations entières en vue de les soumettre et de les amener à se rendre est encore un autre aspect inquiétant du conflit syrien. Il est choquant qu'au XXI<sup>e</sup> siècle, les parties au conflit utilisent une telle méthode comme stratégie de guerre. Les attaques délibérées contre des écoles et des hôpitaux attestent du mépris et de l'indifférence absolus des parties au conflit pour les valeurs de l'humanité.

Face à tant de souffrances et de désespoir, nous sommes encouragés par l'engagement indéfectible des organismes des Nations Unies et de leurs partenaires à fournir une aide humanitaire et un appui indispensables aux populations civiles en Syrie, et nous saluons leurs efforts. À cet égard, nous déplorons vivement que l'acheminement de l'aide humanitaire à travers les lignes de front continue d'être entravé par des obstacles d'ordre administratif et l'insécurité. Nous sommes en outre préoccupés par le fait que l'accès aux populations dans les zones assiégées et difficiles d'accès demeure problématique. Le Gouvernement syrien doit faire davantage pour faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire.

En ce qui nous concerne, mon gouvernement est en train de prendre les dispositions nécessaires pour honorer son engagement à accueillir 3 000 réfugiés syriens. Nous appelons la communauté internationale à faire tout ce qui est en son pouvoir pour aider le peuple syrien en ces moments difficiles.

**M<sup>me</sup> Ogwu** (Nigéria) (*parle en anglais*) : Madame la Présidente, nous vous souhaitons la bienvenue au Conseil de sécurité et vous remercions d'avoir convoqué la présente séance. Nous voudrions également remercier le Secrétaire général adjoint, M. O'Brien, la Représentante spéciale du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Zerrougui, et la Représentante spéciale du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Bangura, de leurs exposés émouvants. Nous tenons à remercier le Secrétaire général de son dernier rapport mensuel sur cette question (S/2015/862).

Nous voudrions nous associer aux autres délégations pour présenter nos condoléances les plus sincères aux peuples français et libanais, suite aux attaques ignobles et odieuses commises à l'encontre de ces populations par l'État islamique d'Iraq et du Cham.

Les exposés que nous avons entendus aujourd'hui et le rapport du Secrétaire général indiquent clairement que la situation humanitaire en Syrie demeure catastrophique. Le conflit continue d'avoir des conséquences extrêmement néfastes sur la population

civile. Les non-combattants, en particulier les femmes et les enfants, sont confrontés à de graves difficultés, et des centaines de milliers de personnes sont prises au piège dans des zones en état de siège. Nous sommes très préoccupés par les violations persistantes du droit international humanitaire commises par les parties au conflit, en toute impunité. Durant le mois écoulé, des centaines de civils ont été tués, blessés ou mutilés dans des attaques directes ou aveugles lancées dans des zones peuplées. Les parties au conflit doivent s'abstenir de tout acte susceptible de porter atteinte à la sécurité des civils.

Nous tenons à souligner que les attaques délibérées contre des civils constituent un crime de guerre et que les auteurs de ces actes sont des criminels de guerre qui doivent être traduits en justice. Nous prenons note avec satisfaction de l'engagement du Gouvernement syrien à s'abstenir d'utiliser des armes sans discernement. Nous condamnons les attaques délibérées contre les infrastructures civiles, qui provoquent des coupures d'eau et d'électricité. Cela ne fait qu'aggraver la situation humanitaire en Syrie, qui est déjà très difficile. Nous condamnons également les attaques contre les installations médicales et le personnel médical, ainsi que le refus d'accorder des soins aux personnes qui en ont besoin. Il s'agit de violations flagrantes du droit international humanitaire.

Nous déplorons que l'acheminement de l'aide humanitaire demeure extrêmement difficile en raison de la poursuite des combats, de l'insécurité et des procédures administratives lourdes. Les acteurs humanitaires devraient pouvoir exercer leurs fonctions sans entrave. Les parties doivent faciliter un accès humanitaire rapide et sans entrave aux populations touchées dans tout le pays.

Nous tenons à rendre hommage aux organismes humanitaires des Nations Unies et à leurs partenaires pour les efforts inlassables qu'ils déploient pour apporter de l'aide à des millions de personnes en difficulté, en dépit de l'environnement difficile dans lequel ils mènent leurs activités. Nous nous félicitons de ce que le Mécanisme de surveillance des Nations Unies s'acquitte de son mandat en confirmant le caractère strictement humanitaire des cargaisons humanitaires des Nations Unies. Nous félicitons les Gouvernements jordanien et turc pour leur coopération soutenue avec le Mécanisme.

Comme l'a indiqué clairement cet après-midi dans son exposé la Représentante spéciale du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Zerrougui, le sort des enfants touchés

par le conflit syrien est extrêmement préoccupant. Le recrutement et l'utilisation d'enfants dans les combats est devenu monnaie courante en Syrie. Nous sommes particulièrement préoccupés par les enlèvements, les assassinats et les mutilations d'enfants, ainsi que par les attaques contre des écoles. Nous insistons sur le fait que la communauté internationale doit agir de concert pour protéger les enfants syriens contre les ravages de la guerre.

Par ailleurs, nous sommes très préoccupés par les actes de violence sexuelle commis dans le cadre du conflit syrien. Comme l'a expliqué succinctement la Représentante spéciale du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Bangura, les femmes et les filles déplacées sont confrontées au risque d'exploitation sexuelle sous diverses formes, notamment l'esclavage sexuel, le viol à grande échelle et le mariage forcé. Nous condamnons ces actes odieux avec la plus grande fermeté. Cette situation met en lumière l'impérieuse nécessité de faire davantage pour protéger les femmes et les filles, et la stratégie en sept points présentée par M<sup>me</sup> Bangura sur ce qui peut être fait à cet égard mérite un examen approfondi.

Nous devons tous admettre que nous devons nous pencher davantage sur la relation de cause à effet entre la situation humanitaire et le conflit en Syrie. Le règlement durable de la crise humanitaire en Syrie passe par la fin du conflit, et la fin du conflit passe par le dialogue et les négociations. Après cinq années de combats, les parties devraient clairement savoir qu'il ne saurait y avoir de solution militaire. Nous encourageons les belligérants à rengainer leurs épées, à déposer les armes et à rechercher une solution négociée.

Les réunions tenues récemment à Vienne, auxquelles a pris part un groupe élargi de parties prenantes internationales, ont donné un élan absolument nécessaire pour trancher en faveur de la paix. Nous considérons que l'appui à cette initiative donnera une occasion d'élaborer un cadre pour la paix s'inscrivant dans le droit fil des principes clefs du Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe). Nous appuyons sans réserve ces efforts, et nous espérons qu'ils aboutiront à une paix durable et au rétablissement de la stabilité en Syrie.

**M. Gombo** (Tchad) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de présider la présente séance.

Avant de commencer, je me permets de joindre ma voix à celle de ceux qui m'ont précédé pour rendre un vibrant hommage au Gouvernement français et

au peuple français, victimes d'actes de barbarie. Nous condamnons fermement cet acte ignoble. Nos condoléances vont également à l'endroit du Liban et du peuple libanais, également victimes du terrorisme.

Je voudrais remercier M. Stephen O'Brien, M<sup>me</sup> Zainab Bangura et M<sup>me</sup> Leila Zerrougui de leurs exposés.

Depuis près de cinq ans, de violents combats quasi-quotidiens rythment la vie du peuple syrien, meurtri. Le décompte macabre sans fin des blessés, des déplacés, des réfugiés, des destructions plonge chaque jour davantage les Syriens dans la misère et le désespoir. En outre, la situation humanitaire dans ce pays ne cesse de se détériorer en dépit des efforts immenses des agents des Nations Unies, dont nous saluons le courage et le dévouement.

Nous condamnons toutes les attaques perpétrées contre les civils innocents et les infrastructures vitales du pays et demandons à toutes les parties de lever immédiatement toutes les entraves à l'accès des populations civiles à l'aide humanitaire dans les zones de combats, y compris dans celles qui sont assiégées. Nous réitérons notre appel à toutes les parties au conflit à cesser les violences et soulignons leur obligation de respecter le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme ainsi que toutes les dispositions pertinentes de la résolution 2139 (2014). Il convient de rappeler que le refus systématique de l'accès humanitaire aux populations civiles et leur privation des biens indispensables à leur survie tels que l'eau et les médicaments constituent une grave atteinte à la dignité humaine et une flagrante violation des principes les plus élémentaires du droit international humanitaire.

Les séances du Conseil de sécurité consacrées à la Syrie se suivent sans qu'aucune amélioration ne soit apportée pour apaiser les souffrances du peuple syrien. Il est grand temps que le Conseil de sécurité envisage des mesures plus fermes et concrètes pour mettre un terme à cette tragédie humaine que traverse la Syrie. Cette guerre sans fin aux conséquences incommensurables, conduite au mépris total des règles du droit international humanitaire, ne fait qu'entamer la crédibilité du Conseil de sécurité, réduit au rôle d'observateur impuissant.

Par ailleurs, nous exhortons la communauté des donateurs et des bailleurs de fond à répondre aux appels au financement de l'aide humanitaire afin de permettre aux agents des Nations Unies et à leurs partenaires de fournir l'assistance nécessaire à toutes les populations

civiles qui en ont besoin, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Syrie. L'approche de l'hiver, exposant davantage les populations civiles à des conditions de vie extrêmement difficiles, appelle une mobilisation toute particulière de la communauté internationale.

Comme nous l'avons toujours dit, l'action humanitaire, malgré son importance, ne pourra se substituer à un processus politique. C'est la raison pour laquelle nous devons intensifier nos efforts afin d'aider les parties à trouver une solution négociée au conflit de nature à mettre fin aux souffrances du peuple syrien et à instaurer une transition politique inclusive. Dans cette perspective, il revient aux États ayant une influence sur les parties de mettre tout en œuvre pour que celles-ci s'engagent de bonne foi dans des négociations directes en vue de mettre en application le Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe).

**M. Olgún Cigarroa (Chili) (*parle en espagnol*) :**

Nous saluons la présence de la Ministre britannique du développement international, M<sup>me</sup> Justine Greening. Nous saluons également les exposés présentés par le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Stephen O'Brien; la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit, M<sup>me</sup> Zainab Hawa Bangura; et la Représentante spéciale du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé, M<sup>me</sup> Leila Zerrougui.

Nous exprimons nos plus sincères condoléances et notre solidarité aux familles des victimes, au peuple et au Gouvernement français ainsi qu'au peuple et au Gouvernement libanais. Nous offrons nos condoléances à tous les pays et régions qui souffrent quotidiennement de ce fléau qu'est le terrorisme. Tout acte terroriste est criminel et injustifiable, et les auteurs de ces actes ainsi que ceux qui les organisent et les financent doivent être traduits en justice pour répondre de leurs crimes.

Le dernier rapport du Secrétaire général (S/2015/862) est un des nombreux signaux d'alarme tirés sur une situation intenable en Syrie. Le conflit détruit les conditions de base de l'identité, de la sécurité et de la dignité de la société syrienne. Il est impossible de rester indifférent face au manque criant de protection et aux effets de cette crise sur la population civile, qui ne peut avoir accès à des éléments essentiels pour assurer sa subsistance. Toutes les parties connaissent les conséquences graves de leurs actes, qui ne sauraient être protégés par l'impunité. Les responsables doivent être traduits en justice.



Nous réaffirmons qu'il est nécessaire de promouvoir des mécanismes qui protègent la population civile, comme la réouverture des couloirs humanitaires qui permettent d'aider plus facilement la population dans les camps de personnes déplacées et, surtout, dans des zones difficiles d'accès. Il est impératif de créer les conditions nécessaires pour garantir le respect du droit international humanitaire et appliquer avec efficacité les résolutions relatives à la situation humanitaire appelant les parties à s'abstenir de continuer d'attaquer des installations médicales, des écoles et des infrastructures essentielles.

L'exposé de la Représentante spéciale, M<sup>me</sup> Bangura, que nous venons d'entendre, ne fait que confirmer la gravité de la situation concernant les violences sexuelles et sexistes commises dans le cadre du conflit syrien. Ces violences sont utilisées non seulement comme tactique de guerre mais aussi comme tactique terroriste. Il est essentiel que le système des Nations Unies recommande et mette en œuvre des mesures en fonction de la situation observée sur le terrain. La résolution 2106 (2016) et la tolérance zéro pour la violence sexuelle doivent être pleinement appliquées.

Nous sommes également préoccupés par les conséquences destructrices de la violence et des meurtres visant des garçons et des filles et par l'accès limité de ces enfants à l'éducation, entre autres droits fondamentaux. Comme nous l'a dit M<sup>me</sup> Zerrougui, nous ne pouvons pas permettre qu'une génération soit perdue et nous, le Conseil de sécurité, avons une responsabilité de mettre fin à cette tragédie. Il est essentiel de mettre en œuvre la Déclaration sur la sécurité dans les écoles, les Lignes directrices de Lucens et la résolution 2143 (2014), afin de protéger les écoles contre l'utilisation militaire durant les conflits armés.

Pour terminer, nous souhaitons réaffirmer que la solution politique est le seul moyen de répondre aux besoins humanitaires. Les récents pourparlers de Vienne, le communiqué du 30 octobre et la déclaration du Groupe international d'appui à la Syrie sont une lueur d'espoir. Nous nous félicitons qu'on ait cherché à réaliser des objectifs concrets sur le plan humanitaire. Un cessez-le-feu est indispensable.

Il est également essentiel que le processus politique soit mené par les Syriens eux-mêmes, comme le prévoit le Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe). Cela étant, la solution politique continuera de nous échapper tant que se poursuivra la militarisation du conflit. C'est pourquoi nous demandons instamment

qu'il soit mis fin à la fourniture d'armes à toutes les parties et aux mouvements d'armes en leur faveur.

**M. Delattre** (France) : Qu'il me soit permis d'abord de remercier l'ensemble des intervenants pour leurs exposés, M. O'Brien, M<sup>me</sup> Zerrougui et M<sup>me</sup> Bangura. Ils nous rappellent par leur action inlassable combien de civils, des femmes et des enfants, souffrent en Syrie dans leur chair.

Je voudrais aussi remercier chaleureusement tous ceux qui ont exprimé à mon pays leur sympathie et leur solidarité après les terribles attentats du 13 novembre. Ce jour-là, la France était frappée en son cœur à Paris et à Saint-Denis par des attaques terroristes décidées et planifiées en Syrie. Le bilan, comme le Conseil le sait, est très lourd : au moins 129 morts, plus de 300 blessés, de nombreuses personnes, qui, au moment où nous parlons, sont encore entre la vie et la mort. La France a reçu d'innombrables témoignages de solidarité et d'amitié venus du monde entier. Ces messages nous touchent profondément et illustrent le soutien unanime que la communauté des nations apporte à mon pays.

La France n'a pas été la seule à être attaquée et meurtrie vendredi soir. Au moins 19 nationalités différentes ont été touchées. Nos pensées vont aux familles des victimes, en France et ailleurs dans le monde. Nos pensées vont également à l'ensemble des familles qui ont été touchées ces derniers mois par un terrorisme qui n'a ni couleur ni religion : le Liban, la Turquie, le Danemark, le Koweït, l'Arabie saoudite, la Libye, la Tunisie, l'Égypte, et d'autres encore.

C'est le représentant d'un pays debout, uni, plus déterminé que jamais qui s'adresse au Conseil aujourd'hui – déterminé à combattre le terrorisme de manière impitoyable et dans le respect du droit. Liberté, égalité, fraternité : la devise de la République française n'a jamais été aussi forte de sens. La France est un pays libre et indépendant, pluriel et fort de sa diversité. C'est cette France-là qui a été visée le 13 novembre.

L'ennemi est connu : Daech. Cette organisation s'est nourrie des divisions communautaires et religieuses dans la région, et s'est renforcée par la haine et le rejet de l'autre. Elle opprime et massacre chaque jour des populations entières au Moyen-Orient, elle y détruit aussi méthodiquement, systématiquement sa richesse culturelle exceptionnelle, qui appartient au patrimoine de l'humanité.

Face à cela, nous devons être guidés par deux objectifs complémentaires. D'abord, une lutte résolue

et déterminée contre le terrorisme et contre Daech. L'ensemble de la communauté internationale doit être unie dans cette lutte. Comme le Président de la République l'a indiqué ce matin, la France va saisir le Conseil de sécurité pour que soit adoptée une résolution visant à lutter contre le terrorisme. Le Président Hollande a également appelé au rassemblement dans le cadre d'une grande et unique coalition internationale afin d'unir nos forces et nos moyens pour détruire Daech. Daech constitue notre ennemi commun, et nous devons détruire ce qui anéantit, avec détermination, avec méthode, avec professionnalisme, avec persévérance.

Ensuite, la recherche d'une solution politique en Syrie, qui s'impose plus que jamais. La Syrie est, en effet, devenue la plus grande fabrique de terroristes que le monde ait connue. Les membres du Conseil de sécurité et les pays de la région doivent s'unir pour mettre d'urgence en œuvre une transition politique en Syrie, dans laquelle Bashar Al-Assad ne peut constituer l'issue. Il est notamment urgent d'obtenir des progrès concrets dans le domaine humanitaire et d'exiger le respect du droit international humanitaire, qu'il s'agisse de l'accès humanitaire ou de la cessation de toutes les attaques indiscriminées contre les civils. La France a fait à Vienne des propositions concrètes sur ce sujet, afin d'atténuer les souffrances des populations civiles, alors que leur situation sur le terrain, déjà alarmante, se dégrade. Les résolutions adoptées par le Conseil doivent être mises en œuvre sans délai, cela a été rappelé.

Il est impératif que nous soyons, encore une fois, unis face à ces deux objectifs.

La crise des réfugiés est l'une des conséquences les plus directes de cette catastrophe humanitaire. La situation actuelle ne peut durer sans créer une situation profondément déstabilisatrice. Plus que jamais, il est important de soutenir les pays frontaliers de la Syrie, qui accueillent le plus grand nombre de réfugiés syriens, et à qui je tiens également à rendre hommage.

Après les pays de la région, l'Europe est en première ligne. Les habitants d'Iraq et de Syrie, notamment dans les territoires contrôlés par Daech, furent parce qu'ils sont martyrisés. Les accueillir dans la dignité constitue une obligation morale pour l'Europe, dans le respect des libertés fondamentales et des principes de droit sur lesquelles elle s'est construite.

Malgré ces événements dramatiques et ces tentatives de déstabilisation, la France ne renoncera jamais à ce qu'elle est : un pays libre. Elle ne renoncera

jamais à ses valeurs. Nous surmonterons cette épreuve, et nous devons, nous, la communauté internationale, être unis et défendre ensemble ces principes universels. La détermination de la France est totale.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

**M. Ja'afari** (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : La façon dont certains membres du Conseil de sécurité abordent la situation en Syrie me rappelle une citation qu'on dit de Shakespeare – « Il y a un éléphant dans la salle » – ce qui veut qu'il y a un problème flagrant, énorme que l'on ne saurait ignorer. Toutefois, certains membres dans cette salle font semblant que le problème n'existe pas et décident de ne pas y faire face ni d'y trouver une solution. C'est exactement la façon dont certains membres du Conseil de sécurité ont abordé la situation en Syrie, lorsque leurs décideurs ont fermé les yeux sur le principal fléau qui déstabilise la Syrie, la région et le monde. Ce fléau est la principale cause de la tragédie humanitaire qui frappe plusieurs régions de la Syrie, des souffrances endurées par les femmes et les enfants syriens et de la transformation de pans entiers de la population syrienne en personnes déplacées et en réfugiés. Ce fléau, c'est le terrorisme transfrontière takfiriste financé par des États connus de tous, au premier rang desquels se trouve l'Arabie saoudite, qui est la source de vie du terrorisme. Le fléau du terrorisme a été déclenché à partir de son nid wahhabite. Il a frappé sauvagement et aveuglement à Damas, à Bagdad, à Beyrouth, au Koweït, dans le Sinaï, à Abuja, au Mali, en Tunisie, en Libye, en Algérie, à Sydney, à Boston, à Paris et ailleurs.

Si nous condamnons dans les termes les plus forts les attentats terroristes survenus à Paris et exprimons nos condoléances aux familles des victimes, nous rappelons que, dans cette même salle, il y a des membres qui ont empêché à neuf reprises le Conseil de sécurité de publier une simple déclaration à la presse condamnant des attaques similaires qui ont pris pour cible des civils innocents à Damas, à Alep et dans d'autres villes syriennes. Il faut dire, en toute bonne logique, que les actes terroristes observés dans l'ensemble de ces villes et d'autres n'ont pas eu lieu de but en blanc ni ne sont le fruit du hasard. Ils sont le résultat inévitable de la décision de certains de ne pas donner priorité à la lutte contre le terrorisme et de ne pas s'attaquer avec sérieux à ce problème, étant donné que ce terrorisme vise d'autres. Ils sont aussi le résultat inévitable de

l'utilisation du terrorisme par d'autres comme arme politique pour exercer des pressions et un chantage sur le Gouvernement syrien.

Nous avons averti depuis le début que ceux qui jouent avec le feu du terrorisme, ou le justifient ou gardent le silence le concernant finiront tôt ou tard par se brûler, car le terrorisme est un phénomène criminel en mouvement, qui ne reconnaît ni frontières ni souveraineté. Malheureusement, nos mises en garde sont tombées dans l'oreille d'un sourd. Pis, certains États ont permis avec une légèreté inouïe au terrorisme d'entrer dans la scène politique par la grande porte et, jouant sur les mots, ont classé le terrorisme en deux catégories, hallal (permis) et haram (interdit), et qualifié certains auteurs de ce terrorisme d'opposition modérée, inconscients qu'il sont de la gravité de ce fait et refusant de reconnaître qu'avoir un différend politique avec le Gouvernement syrien est quelque chose de négociable, mais qu'imposer des sanctions économiques et financières, appuyer le terrorisme et refuser de se coordonner avec le Gouvernement et avec son armée dans la lutte contre ce terrorisme transfrontières revient à commettre un crime contre leurs peuples mêmes.

Car nous, en Syrie, et vous le savez tous, luttons au nom du monde entier contre les rebuts humains du terrorisme. En effet, chaque fois qu'elle tue un terroriste étranger en Syrie, l'armée syrienne sauve la vie de dizaines d'innocents, victimes potentielles de ce terroriste lorsqu'il retournera dans son pays pour y pratiquer son terrorisme. Tous ceux qui s'efforcent d'ignorer ce fait contribuent à propager le fléau du terrorisme, et se rendent complices en fait de la mort d'innocents.

Que tous se rappellent que beaucoup des auteurs d'attaques terroristes menées dans différents pays de la planète, entre autres les attentats meurtriers de Paris il y a quelques jours, comptaient en fait parmi les milliers d'Européens dont on a facilité le départ en Syrie en tant que djihadistes après qu'ils eurent été intoxiqués par les fatwas et l'argent de certains États connus du Golfe.

Certains commencent, bien que tardivement, à prendre conscience de la gravité de la menace du terrorisme et de la nécessité de le combattre. Prise de conscience qui a poussé le Président d'un pays membre permanent du Conseil de sécurité à demander une révision de la Constitution de son pays pour lutter contre le terrorisme takfiriste. À cet égard, il faut joindre l'acte à la parole s'agissant de lutter contre le terrorisme en Syrie, dont le financement provient de 40 États, et de

mettre un terme à la vente illégale du pétrole syrien et au trafic de biens appartenant au patrimoine au travers de nos frontières avec la Turquie par les terroristes et leurs complices derrière les frontières. Cela exige de faire preuve d'une volonté politique sérieuse de mettre en œuvre les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité sur la lutte contre le terrorisme, en premier lieu les résolutions 2170 (2014), 2178 (2014) et 2199 (2015), sur lesquelles insiste le deuxième Communiqué de Vienne. Cela exige aussi que nous coordonnions notre action, que nous conjuguions nos efforts et que faisons front uni face au terrorisme, loin de tout amateurisme ou opportunisme politiques.

Le Gouvernement syrien a indiqué à maintes reprises qu'il était disposé à coopérer avec tout État décidé à lutter sérieusement contre le terrorisme. Et c'est ce qui s'est passé s'agissant de l'effort militaire conjoint russo-syrien de lutte contre le terrorisme, en plus de la coopération quadripartite (Syrie, Iraq, Russie, Syrie) en matière de renseignement, qui ont donné des résultats concrets sur le terrain, notamment le recul des groupes terroristes dans plus d'un endroit et le retour de la sécurité et de l'ordre dans de vastes zones de la Syrie, permettant à un million de citoyens syriens de regagner leur demeure.

Je ne peux m'empêcher, alors que nous parlons de lutte contre le terrorisme, d'évoquer la question du règlement politique de la crise en Syrie. Car lutter contre le terrorisme de façon sérieuse et efficace contribuera à faciliter ce règlement. Le Gouvernement syrien ne cesse depuis le tout début d'indiquer qu'il est prêt à participer à tout effort visant à parvenir à un règlement politique. C'est pourquoi nous avons coopéré avec l'ancien Secrétaire général, M. Kofi Annan, et accepté son plan en six points, puis avec M. Lakhdar Brahimi, et participé à la deuxième conférence de Genève, ensuite avec M. De Mistura, et accepté sa proposition de geler les combats à Alep. Nous avons aussi annoncé que nous sommes d'accord pour participer aux travaux des quatre groupes de travail proposés par M. De Mistura.

Notre message politique aujourd'hui, maintenant qu'ont pris fin les travaux des deux réunions du Groupe d'appui international à la Syrie à Vienne, est le suivant : le Gouvernement syrien est prêt à participer à tout effort crédible visant à parvenir à un règlement politique, dans lequel les Syriens décident de leur avenir dans le cadre d'un dialogue syro-syrien, sous direction syrienne et sans intervention étrangère, qui garantisse la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité

territoriale de la Syrie, ce que le Conseil lui-même a réaffirmé dans ses résolutions pertinentes sur la Syrie, outre les deux Communiqués de Vienne.

Malheureusement, dans son dernier rapport en date (S/2015/862) sur la mise en œuvre des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014) et 2191 (2014), caractérisé par de nombreuses lacunes et informations erronées, le Secrétaire général a adopté une démarche politisée et partielle. Nous avons à cet égard adressé, ce matin, deux lettres identiques au Président du Conseil de sécurité et au Secrétaire général. Sans entrer dans les détails, je voudrais soulever à ce sujet un point grave, à savoir que le rapport s'appuie sur des informations obtenues auprès de sources non fiables et douteuses, aux liens connus, qui sont susceptibles de déformer les réalités et d'induire en erreur les membres du Conseil de sécurité et les États Membres.

S'agissant des allégations contenues dans le rapport selon lesquelles le Gouvernement syrien utilise des armes d'emploi aveugle, je confirme que l'armée syrienne n'utilise pas, et qu'elle n'utilisera pas, d'armes d'emploi aveugle, et qu'elle se comporte comme toutes les armées des États Membres de l'ONU, conformément au droit international, dans le cadre de la lutte antiterroriste. Ceux qui tuent les civils, ce sont ceux qui

les utilisent comme boucliers humains dans nombre de régions de mon pays, la Syrie.

Enfin, je réaffirme qu'il ne faut pas croire que si nous dissertons longuement sur la menace terroriste et que nous insistons sur la nécessité de la contrer, cela veut dire que nous ne reconnaissons pas la nécessité de débattre de la situation humanitaire en Syrie et de la situation de nos enfants, de nos femmes et de nos personnes âgées. Nous pensons seulement que cela ne doit pas se faire au détriment du traitement du fond du problème, ne doit pas répondre à des considérations politiques, ne doit pas subir l'effet du deux poids deux mesures et de la désinformation. Nous parlons de toutes ces questions en détail avec M. O'Brien, M<sup>me</sup> Zerrougui et M<sup>me</sup> Bangura et nous avons organisé à leur intention des visites sur le terrain en Syrie, en vue de répondre à toutes leurs préoccupations et de régler toutes les questions en suspens.

Je me félicite à cet égard de la visite que M. O'Brien doit effectuer en Syrie en décembre, et je réaffirme que nous sommes disposés à coopérer avec les membres bien intentionnés du Conseil de sécurité aux fins d'améliorer la situation humanitaire en Syrie.

*La séance est levée à 17 h 40.*